

MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION



REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

ENQUETE DE SATISFACTION AUPRES DES BENEFICIAIRES DU PROCEJ



Avril 2017

Table des matières

Liste des tableaux	iii
Liste des graphiques	v
Sigles et abréviations.....	vi
Résumé	vii
Introduction	1
Chapitre I : Cadre méthodologique de l'étude.....	3
1.1. Champ de l'étude	3
1.2. Population et échantillon de l'étude	3
1.3. Calcul de la taille d'échantillon	3
1.4. Déroulement de l'enquête	4
Chapitre II : Résultats de l'étude.....	5
I. Caractéristiques sociodémographiques de la population.....	5
1.1. Genre	5
1.2. Répartition spatiale des bénéficiaires	6
1.3. Age des bénéficiaires	7
1.4. Situation matrimoniale	7
1.5. Niveau d'instruction	8
1.6. Personnes en charge	9
II. Connaissance du Projet et ses mécanismes d'information et de communication	10
2.1. Connaissance du PROCEJ	10
2.2. Mécanisme d'information et de communication	11
2.3. Connaissance des domaines d'intervention du PROCEJ par composante	11
III. Processus de sélection des bénéficiaires.....	13
3.1. Avis sur le processus de sélection	13
3.2. Satisfaction par rapport au processus de sélection par composante	14
IV. Situation professionnelle des bénéficiaires avant le PROCEJ.....	16
4.1. Situation des bénéficiaires dans l'activité avant le PROCEJ	16
4.2. Emploi des bénéficiaires avant le PROCEJ	17
4.2.1. Branche d'activité par composante	17
4.2.2. Statut dans l'activité par composante.....	18
4.2.3. Temps moyen dans l'emploi antérieur	19
4.2.4. Revenu mensuel dans l'activité antérieure par composante.....	20
4.2.5. Mode d'obtention de l'emploi par composante	20
V. Analyse situationnelle des bénéficiaires par composante.....	22
5.1. Sous-composante Apprentissage de type Dual	22
5.1.1. Métier d'apprentissage	22

5.1.2.	Motivation du choix de l'apprentissage.....	22
5.1.3.	Satisfaction par rapport aux formations théoriques	23
5.1.4.	Satisfaction des apprentis par rapport à l'encadrement	23
5.1.5.	Visite des conseillers en apprentissage de type dual	24
5.1.6.	Changement du niveau de connaissance suite à l'apprentissage.....	25
5.1.7.	Satisfaction des bénéficiaires de l'apprentissage de type dual	25
5.1.8.	Suggestions des bénéficiaires dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage ..	26
5.2.	Sous-composante Formation Décentralisée à Court Terme	27
5.2.1.	Apprentissage suivi avant le PROCEJ.....	27
5.2.2.	Durée moyenne d'apprentissage par branche.....	28
5.2.3.	Branche d'activités des apprenants.....	28
5.2.4.	Choix du métier	29
5.2.5.	Motivations par rapport au choix du métier pour l'apprentissage	30
5.2.6.	Changement lié à l'apprentissage	30
5.2.7.	Satisfaction par rapport à l'appui du projet	31
5.2.8.	Suggestions des bénéficiaires dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage ..	32
5.3.	Sous-composantes Entrepreneuriat pour les jeunes ayant une éducation limitée	33
5.3.1.	Secteur et branche d'activités des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée	33
5.3.2.	Motivation en participant à ce projet	34
5.3.3.	Structure ou service d'appuis selon les bénéficiaires	34
5.3.4.	Formation reçue par les bénéficiaires	35
5.3.5.	Type de formation reçu par les bénéficiaires.....	36
5.3.6.	Degré de satisfaction de la formation reçue	36
5.3.7.	D'autres appuis techniques des bénéficiaires.....	37
5.3.8.	Montant moyen des financements (en FCFA).....	38
5.3.9.	Montant moyen des prêts.....	38
5.3.10.	Démarrage des activités après l'appui du PROCEJ.....	39
5.3.11.	Nombre de travailleurs permanents et temporaires	40
5.3.12.	Bénéfices générés par les bénéficiaires	40
5.3.13.	Bénéfice moyen généré par les bénéficiaires.....	41
5.3.14.	Les ressources générées permettent-elles de vivre correctement ?.....	41
5.3.15.	Autres accompagnements des bénéficiaires dans la mise en œuvre de leur entreprise	42
5.3.16.	Nature de l'accompagnement	42
5.3.17.	Appréciation sur l'accompagnement d'autres personnes.....	43
5.3.18.	Degré de satisfaction de l'appui apporté par le PROCEJ	43
5.3.19.	Recommandations faites par les bénéficiaires pour améliorer le programme	44
Conclusion et recommandations		45
1.	Conclusion	45
2.	Recommandations	46
ANNEXE 1 : Quelques images des bénéficiaires en activités lors de la supervision		47
ANNEXE 2 : Questionnaire de l'étude		77

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des bénéficiaires par région et par sous composante	6
Tableau 2: Enquêtés par tranche d'âge et par composante	7
Tableau 3: Bénéficiaires par sous-composante selon le statut matrimonial	7
Tableau 4: Bénéficiaires par sous-composante selon leur niveau d'instruction	8
Tableau 5: Enquêtés selon le nombre de personnes à charge par composante	9
Tableau 6: Connaissance du PROCEJ à travers les médias par sous composante	11
Tableau 7: Répartition des bénéficiaires selon leur connaissance des domaines d'intervention du PROCEJ	11
Tableau 8: Opinion des bénéficiaires sur le processus de sélection par sous composante	14
Tableau 9 : Répartition des emplois par sous-composante selon la branche d'activité	17
Tableau 10: Répartition des actives par sous-composante selon le statut dans l'activité	18
Tableau 11: Répartition du temps moyen en mois des emplois par sous-composante selon le statut dans l'activité et le secteur d'activités économiques	19
Tableau 12: Répartition des emplois par sous-composante selon la tranche de revenu	20
Tableau 13: Répartition des emplois par sous-composante selon le mode d'obtention de l'emploi	20
Tableau 14: Répartition des apprenants selon le métier d'apprentissage et par sexe	22
Tableau 15: Répartition des apprenants selon le choix de la motivation et par sexe	22
Tableau 16: Répartition des apprenants selon leur appréciation sur la formation théorique et par sexe	23
Tableau 17: Répartition des apprenants selon leur satisfaction sur l'encadrement du maître et par sexe	23
Tableau 18: Répartition des apprenants selon les recommandations formulées et par sexe	26
Tableau 19: Répartition du temps de travail moyen des apprenants avant le PROCEJ selon la branche d'activité et par sexe	28
Tableau 20: Répartition des apprenants selon la branche, le secteur d'activités par sexe	28
Tableau 21: Répartition des apprenants selon leur motivation au choix du métier par sexe	30
Tableau 22: Répartition des apprenants selon les recommandations formulées par rapport à l'amélioration des conditions et par sexe	32
Tableau 23: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon le secteur et la branche d'activités par sexe	33
Tableau 24: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon leur motivation pour le projet et par sexe	34
Tableau 25: Opinion des bénéficiaires par rapport à la provenance de l'appui perçu et par sexe	34
Tableau 26: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon le type de formation reçue et par sexe	36
Tableau 27: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon leur degré de satisfaction de la formation reçue et par sexe	36
Tableau 28: Montants moyens reçus par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon la branche d'activités et par sexe	38
Tableau 29: Revenu moyen des prêts reçus par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon la branche d'activités et par sexe	38
Tableau 30: Répartition des emplois créés par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon le secteur d'activités et par sexe	40
Tableau 31: Bénéfice moyen généré par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée de la création leur entreprise à la date de l'enquête selon le secteur d'activités et par sexe	41
Tableau 32: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon leur opinion sur les fréquences d'accompagnements et par sexe	42

Tableau 33: Répartition des bénéficiaires de l’entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon la nature de l’accompagnement et par sexe	42
Tableau 34: Répartition des bénéficiaires de l’entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon leur degré de satisfaction sur l’accompagnement reçus par d’autres personnes selon le sexe	43
Tableau 35: Répartition des bénéficiaires de l’entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon les recommandations formulées par rapport à l’amélioration des conditions et par sexe	44

Liste des graphiques

Graphique 1 : Enquêtés par sexe et par sous-composante	5
Graphique 2 : Connaissance du PROCEJ par composante	10
Graphique 3 : Avis sur le processus de sélection en %	13
Graphique 4 : Satisfaction par rapport au processus de sélection par composante	14
Graphique 5 : Répartition des bénéficiaires selon la situation dans l'activité par sous composante	16
Graphique 6 : Répartition des apprenants selon la visite des conseillers en apprentissage de type dual par sexe	24
Graphique 7 : Répartition des apprenants selon leur appréciation du changement du niveau de connaissance et par sexe	25
Graphique 8 : Répartition des apprenants selon leur degré de satisfaction et par sexe	25
Graphique 9 : Répartition des apprenants selon leur participation à un apprentissage avant le projet par sexe	27
Graphique 10 : Répartition des apprenants selon le choix du métier par sexe	29
Graphique 11: Répartition des apprenants selon leur appréciation du changement du niveau de connaissance et par sexe	30
Graphique 12 : Répartition des apprenants selon leur appréciation sur l'appui du projet et par sexe	31
Graphique 13 : Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon la formation reçue et par sexe	35
Graphique 14: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon d'autres appuis techniques reçus et par sexe	37
Graphique 15 : Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon le démarrage des activités et par sexe	39
Graphique 16: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon la production des bénéfices et par sexe	40
Graphique 17: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon leur avis sur les conditions de vie et par sexe	41
Graphique 18 : Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon leur degré de satisfaction sur l'appui du PROCEJ et par sexe	43

Sigles et abréviations

Sigles	Définitions
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métier du Mali
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
BMS	Banque Malienne de Solidarité
CECI	Centre d'Etudes et de Coopération Internationale
DNFP	Direction Nationale de Formation Professionnelle
ETFP	Enseignement Technique et la Formation Professionnelle
FAFPA	Fonds d'Appui pour la Formation Professionnelle et l'Apprentissage
FARE	Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi
ODP	Objectif de Développement du Projet
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAJM	Projet d'Appuis à la Jeunesse Malienne
PROCEJ	Projet Développement des Compétences et Emploi Jeunes

Résumé

La présente étude de satisfaction est la première du genre pour le PROCEJ. Elle a pour objet de déterminer le degré de satisfaction et l'état de formation et d'insertions de la vague des jeunes bénéficiaires du PROCEJ.

On s'intéresse à la situation des bénéficiaires qui ont été enquêtés durant la période du 1^{er} au 23 novembre 2016 sur toute l'étendue du territoire national. Il s'agit entre autre pour les bénéficiaires, d'analyser le processus de leur sélection, de passer en revue les services offerts par les structures d'exécutions dans le cadre des différentes conventions signées (APEJ, FAFPA, DNFP, APCMM, CECI, etc.), de faire un point sur les effets des actions du PROCEJ, sur les conditions de vie des bénéficiaires.

☛ **Caractéristiques sociodémographiques d'étude**

Les résultats des caractéristiques sociodémographiques concernant les bénéficiaires du PROCEJ indiquent que dans l'ensemble, 24,8% sont des femmes ; 93,9% ont l'âge compris entre 15 et 35 ans ; 66,1% sont des célibataires et 33,4% sont mariés. Concernant le niveau d'éducation, 51,3% ont un niveau d'instruction primaire dont majoritairement les bénéficiaires de la formation de courte durée (57,4%). Parmi ces bénéficiaires, 49,8% n'ont aucune personne en leur charge et 13,8% ont au moins 6 personnes en charge.

☛ **Connaissance du Projet et ses mécanismes d'information et de communication**

On note que sur les 5008 bénéficiaires, 52,6% ont entendu parler du PROCEJ et 47,4% ne l'ont jamais connu ; et près de la moitié (49%) des bénéficiaires ont eu connaissance du PROCEJ par le biais d'un parent ou ami, suivis par autres moyens (lieu de formation, les mairies, les associations, les maîtres d'apprentissage, etc.). Aussi, 64,3% des bénéficiaires disent que le PROCEJ intervient dans le renforcement des capacités des jeunes, dans l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée et 55,6% dans la promotion de l'emploi des jeunes.

☛ **Processus de sélection des bénéficiaires**

La quasi-totalité (93,9%) affirment la transparence dans le processus de sélection. En plus, 2,6% pensent que le processus de sélection est peu transparent, 2,2% pensent que le processus n'est pas du tout transparent et 1,3% n'ont pas d'avis. Concernant la satisfaction au processus de sélection, 97,3% des bénéficiaires de l'apprentissage de type dual, 96% de ceux de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée et 98,6% de la composante formation professionnelle de courte durée sont tous satisfaits du processus de sélection du PROCEJ.

☛ **Situation professionnelle des bénéficiaires avant le PROCEJ**

Les résultats de cette enquête montrent que 67,8% des bénéficiaires étaient déjà en activité. L'analyse par sous-composante, enseigne également que 67,9% des bénéficiaires de l'apprentissage de type dual, 67% de ceux de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée et 68% de la composante formation professionnelle de courte durée étaient en activité avant le PROCEJ.

L'analyse par branche d'activité par composante montre que 31,3 % des bénéficiaires travaillaient dans la branche activité de fabrication, 27,6% dans le commerce et 19,7% dans l'agriculture. Ensuite, viennent les branches d'activités construction (6,5%) ; les activités de service de soutien et de bureau (5,0%) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (3,7 %).

Selon la composante formation professionnelle de courte durée, les activités de fabrication des bénéficiaires ayant une activité antérieure sont dominantes avec 29,4%. Par ailleurs, la composante d'apprentissage de type dual est dominée par les branches d'activités de commerce (39%) et de même pour la formation de courte durée (31,9%).

Quant au statut dans l'activité, 36,3% sont des apprentis/stagiaires non rémunérés au total et 63,8% de la composante Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée sont des indépendants. S'agissant du temps moyen en activité, les bénéficiaires ont mis en moyenne 51 mois pour exercer leurs activités antérieures et les Agriculteurs ont mis 71 mois, les salariés 38 mois. Il ressort également, que près de huit actifs sur dix (79,5%) ont un revenu moyen inférieur à 50 000 FCFA et 7,4% des bénéficiaires ont un revenu mensuel supérieur à 100 000 FCFA.

☛ **Sous-composante Apprentissage de type Dual**

Près d'un quart (23,2%) des apprenants de la formation de type dual ont bénéficié d'une formation en mécanique engins à 2 roues, 16,2% en construction métallique, 15,5% en menuiserie bois et 14,4% en électronique. De ce fait, plus de la moitié des apprenants souhaitent se perfectionner dans leur métier de base et 1,3% se reconvertissent. Ainsi, 86,3% des apprenants trouvent la formation théorique satisfaisante et 0,3% sont sans Opinion.

Nous remarquons aussi que 94,8% des apprenants sont satisfaits de l'encadrement et 79,3% disent recevoir la visite des conseillers, dont 79,1% pour les hommes et 80,9% pour les femmes. Près de 92% des apprenants ont constaté une amélioration de leur niveau de connaissance suite à l'apprentissage, dont 93,8% d'hommes et 78,7% de femmes. Aussi, 93,5% des bénéficiaires sont satisfaits de la méthode d'apprentissage.

Les suggestions des apprenants pour l'amélioration des conditions d'apprentissage révèlent que 20,4% des apprenants recommandent l'augmentation des matériels de travail, 19,1% sollicitent l'octroi des frais de transport aux apprenants, 18,5% souhaitent des équipements aux apprenants à la fin de leur formation et 10,5% veulent, que le projet continue à former les jeunes.

☛ **Sous-composante Formation Décentralisée de Courte durée**

L'effectif des apprenants de la formation de courte durée représente les deux tiers des bénéficiaires parmi lesquels, 45,4% ont suivi un apprentissage avant d'accéder au PROCEJ. Parmi les femmes bénéficiaires de la sous composante formation de courte durée, 34,6% ont suivi un apprentissage avant le PROCEJ. Quant aux hommes, près de la moitié (48,5%) en ont bénéficié.

La durée moyenne d'apprentissage des bénéficiaires de la formation de courte durée est de 5 mois. Les femmes ne sont pas représentées dans la branche d'activités extractives et aussi les hommes dans la branche hébergement et restauration et celle des activités de services, de soutien et de bureau.

En ce qui concerne, les branches d'activités des apprenants, nous constatons que 54,1% des bénéficiaires de la formation de courte durée évoluent dans le secteur d'activités industriel et 26,7% dans le secteur primaire (agriculture, élevage, forêt, pêche). Selon le choix du métier, 99,2% affirment que le métier d'apprentissage du PROCEJ correspond à leur choix, dont 99,3% pour les hommes et 98,9% pour les femmes.

Par rapport à la motivation au choix du métier, 37,5% des bénéficiaires de la formation professionnelle de courte durée sont principalement motivés par autres raisons qui sont entre autres l'amour du métier, l'avantage du métier et les activités familiales. Aussi, 28,5% le sont dans le cadre du perfectionnement de leur métier et 18,2% veulent apprendre un métier pour la 1^{ère} fois. Chez les

femmes, 29,8% sont motivées pour apprendre un métier pour la première fois, 25,5% pour d'autres raisons et 24,5% pour le perfectionnement de leur métier.

La quasi-totalité (98,9%) des bénéficiaires de la formation professionnelle de courte durée déclare que la participation a apporté un changement à leur niveau d'apprentissage. Quel que soit le sexe, 98,9% affirment que la participation à l'apprentissage a amélioré leur niveau de connaissance. Ils sont presque tous (99,4%) satisfaits par rapport à l'appui du PROCEJ et toutes les femmes sont satisfaites.

Au titre des recommandations formulées par les bénéficiaires de la formation professionnelle de courte durée, la plupart (68,4%) souhaite que le projet donne des équipements ou autres aides aux apprenants à la fin de leur formation. Certaines femmes ont sollicité leur autonomisation.

☛ **Sous-composantes Entrepreneuriat pour les jeunes ayant une éducation limitée**

Au regard des branches d'activités des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée, 54,6% évoluent dans le secteur primaire, 53,6% sont motivés pour des raisons diverses comme l'amour et la maîtrise du métier, la rentabilité et autres raisons. Selon le service d'appui, 78,1% pensent qu'ils sont appuyés par l'APEJ et que 96,2% attestent avoir reçu une formation répartie majoritairement entre trois types de formation qui sont l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée (31,8%), la gestion d'entreprise (28,8%) et la gestion des affaires (12,3%).

S'agissant du degré de satisfaction, 99,1% se déclarent satisfaits, par ailleurs, 96,2% de ces bénéficiaires témoignent qu'ils n'ont pas reçu d'autres appuis techniques. Le revenu moyen des financements reçus par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée est de 356 682 FCFA et le montant moyen des prêts tourne autour de 595 303 FCFA.

Nous constatons également que 88,2% des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée ont commencé leurs activités, quant aux emplois créés, 2189 individus travaillent dans des petites et moyennes entreprises à travers les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée, dont 1586 sont des emplois permanents. Plus de huit bénéficiaires sur dix (81,7%) ont réussi à produire des gains et le bénéfice moyen généré s'élève à 140 125 FCFA.

Aussi, 86,2% déclarent que les ressources générées leur permettent de vivre correctement et la nature de leur accompagnement était principalement morale avec 62,1%, technique avec 55,5%. Parmi les bénéficiaires, 98,7% trouvent satisfaisant et 92,8% sont satisfaits par l'appui du projet.

En termes de recommandations formulées par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée, plus de la moitié (57,6%) souhaitent à ce que le PROCEJ continue à former les jeunes, 18% sollicitent l'augmentation des subventions ou financement, 7,6% sont favorables aux prêts bancaires et 6,4% souhaitent un suivi régulier des bénéficiaires.

Introduction

Contexte et justification

La jeunesse du Mali fait face à des défis d'employabilité profondément enracinés que les crises récentes ont encore aggravés. Plus de 70% des jeunes de 15 à 24 ans étaient déscolarisés en 2010 et avaient des qualifications et des compétences très limitées qui entravent leur accès à un emploi. En grande majorité, ces jeunes sont utilisés dans des travaux généralement de faible niveau de productivité et de compétence, dans l'agriculture informelle et les services (à plus de 90%) qui pourvoient la grande majorité des emplois (environ 70%). Une proportion significative de ces jeunes est sans emploi ou inactive (environ 20%).

C'est pour apporter une réponse à cette stratégie qu'a été conçu le « Projet Développement des Compétences et Emploi Jeunes » (PROCEJ) dont l'Objectif de Développement du Projet (ODP) consiste à « améliorer l'éducation et la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emploi créées par le secteur privé pour les jeunes au Mali ».

L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) en tant que structure chargée principalement de réaliser des études et recherches sur l'emploi et la formation au Mali a été retenue par le PROCEJ pour réaliser les différentes enquêtes auprès des bénéficiaires (les jeunes, les entreprises et les établissements) du programme et les études d'impact du projet.

L'objectif du Projet est de soutenir l'éducation et la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emploi qu'offre le secteur privé à la jeunesse au Mali. Le Projet s'articule autour de trois composantes :

1. L'Education et la Formation pour l'Employabilité

1.1 Renforcer l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) à travers

- (a) l'appui à un ensemble de réformes, mettant l'accent sur l'amélioration des programmes, la gestion, les ressources humaines et la réadaptation physique, ainsi que le matériel pour certaines institutions du secteur public dans le domaine de l'agriculture et l'agro-industrie, celui de la construction et des mines ;
- (b) l'appui à un programme de réforme axée sur la valorisation des ressources pédagogiques, humaines et la gestion, y compris la fourniture de matériels aux institutions privées de l'ETFP à travers : (i) la fourniture de services de consultants et la formation ; et (ii) la fourniture de subventions pour les institutions de l'ETFP pour le financement de leurs sous-projets respectifs ;
- (c) l'appui à l'ETFP par : (i) l'élaboration de modules et des stratégies de formation pour les enseignants ; (ii) la formation des formateurs d'enseignants ; et (iii) la fourniture de matériels restreints.

1.2 Renforcer le développement des compétences pour les jeunes déscolarisés, par :

- (a) un soutien à la conception et la mise en œuvre d'un programme d'apprentissage dual pour des jeunes en rupture scolaire dans les localités urbaines ;
- (b) un soutien à la conception et la mise en œuvre d'un programme de formation des compétences décentralisées pour des jeunes déscolarisés dans les zones péri-urbaines et autres localités rurales à travers : (i) la fourniture de biens, de services autres que de consultants et les services de consultants, la formation et les coûts d'exploitation ; et (ii) le versement d'allocations à des producteurs locaux.

2. Création d'Emplois pour les Jeunes par le Secteur Privé

2.1 Soutenir les programmes d'entrepreneuriat pour les jeunes :

- (a) organisation et conduite des programmes d'entrepreneuriat pour les jeunes dont le niveau d'instruction est inférieur à celui de l'enseignement secondaire à travers : (i) des activités de formation ; (ii) la fourniture de Fonds d'amorçage sous forme de subventions pour aider les jeunes à démarrer ou à consolider leur propre entreprise ; (iii) la fourniture de fonds de garantie ; et (iv) le suivi / accompagnement des micros entreprises créées.
- (b) organisation et conduite des programmes d'entrepreneuriat pour les jeunes ayant au moins un diplôme de l'enseignement secondaire par : (i) la réalisation d'un concours de plan d'affaires ; (ii) la fourniture de fonds d'amorçage sous forme de subventions pour les jeunes et les aider à démarrer ou à consolider leur propre entreprise ; et (iii) la fourniture de fonds de garantie.

2.2 Soutenir les petites et moyennes entreprises existantes pour la création d'emplois :

Grâce à la fourniture de subventions de contrepartie pour les bénéficiaires des subventions de contrepartie et les fonds de garantie pour aider les PME locales ayant un potentiel élevé à améliorer leur processus de production, de transformation et/ou de commercialisation pour soutenir la création d'emplois.

Objectifs de l'étude

Cette étude vise à mesurer le niveau de satisfaction des jeunes bénéficiaires du projet. De façon spécifique, elle vise à recueillir les appréciations des jeunes bénéficiaires par rapport :

- à la connaissance du PROCEJ et ses domaines d'intervention ;
- aux mécanismes d'information et de communication du projet ;
- au processus de sélection des bénéficiaires ;
- aux appuis (biens, services et accompagnements) offerts par le projet ;
- au processus de mise en place des appuis accordés par le projet ;
- à la qualité de la formation reçue ou qui est en train d'être reçue (cadre de la formation, formateurs, supports, équipements, durée, etc.) ;
- à l'emploi et au revenu du jeune bénéficiaire, occasionnés par l'intervention du projet ;
- à la prise en compte du genre.

Chapitre I : Cadre méthodologique de l'étude

La méthodologie décrit les différentes démarches adoptées pour la réalisation de l'enquête. Elle s'articule autour de quatre points essentiels : (i) la définition du champ de l'étude, (ii) la population d'études et l'échantillon de l'étude, (iii) le calcul de la taille d'échantillon et (iv) l'organisation de l'enquête.

1.1. Champ de l'étude

Cette étude couvre les programmes d'activités dans lesquels le PROCEJ a enregistré des progrès en termes de résultats. Il s'agit du :

- Programme d'apprentissage de type DUAL ;
- Programme décentralisé de formation de courte durée ;
- Programme d'entrepreneuriat pour les jeunes ayant une éducation limitée ;

Elle s'étend sur l'ensemble des zones géographiques d'intervention du PROCEJ.

1.2. Population et échantillon de l'étude

La population d'étude se compose de plusieurs types de bénéficiaires. Ceux qui ont ou sont en train de suivre une formation professionnelle par le canal du projet (apprentissage de type dual et formation décentralisée de court terme) et ceux qui ont créé des entreprises avec l'appui du projet (entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée et le programme de compétition de plans d'affaires). Ces bénéficiaires sont répartis en trois sous composantes comme ci-dessous indiqué. Un tirage aléatoire simple a été opéré dans chaque sous-composante.

1.3. Calcul de la taille d'échantillon

Les tailles des échantillons à enquêter suivant le sondage aléatoire sont déterminées à partir des formules de calcul suivantes :

Taille de l'échantillon initial

$$n_1 = \frac{z^2 p(1-p)}{e^2}$$

Avec

p = 50%, seuil choisi lorsque la proportion à estimer (p) est inconnu.

z = 1,96 ; coefficient de marge déduit du niveau de confiance fixé à 95%

e = 0,05 la marge d'erreur

n_1 = Taille de l'échantillon initial obtenue à travers les paramètres ci-dessus indiqués

Ajustement pour la taille de la population

$$n_2 = n_1 \frac{N}{N + n_1}$$

Avec :

n_2 = est la taille de l'échantillon après ajustement

N = la taille de la population

Ajustement pour effet de plan d'échantillonnage

$$n_3 = Def f * n_2$$

Avec $Def f = 1$ (EAS)

Ajustement en tenant compte des taux de réponse

$n = \frac{n_3}{r}$ est la taille finale de l'échantillon.

1.4. Déroulement de l'enquête

La collecte des données a été réalisée par des appels téléphoniques des différents bénéficiaires par des agents qui ont été formés à cet effet. Les données ont été directement saisies dans l'ordinateur. Cette méthode a l'avantage de réduire non seulement les coûts de l'enquête mais également son temps de réalisation.

La sélection des agents de collecte et contrôleurs était liée à la maîtrise parfaite de l'outil informatique. L'enquête pilote nous a permis de nous assurer de l'efficacité de l'outil et de sa maîtrise par les enquêteurs. La collecte des données s'est déroulée du 1^{er} au 23 Novembre 2016.

Les données saisies dans Access ont été exportées dans le logiciel SPSS afin de les traiter et analyser. Une équipe a été mise en place pour le traitement, la tabulation et l'analyse des données. Ainsi un rapport provisoire a été rédigé par les cadres de l'ONEF.

Chapitre II : Résultats de l'étude

Dans cette partie, il s'agit de présenter les principaux résultats de l'enquête. Elle sera constituée de cinq sections qui sont :

- ❖ les caractéristiques sociodémographiques de la population ;
- ❖ la connaissance du Projet et ses mécanismes d'information et de communication ;
- ❖ le processus de sélection des bénéficiaires ;
- ❖ la situation professionnelle des bénéficiaires avant le PROCEJ ;
- ❖ l'analyse situationnelle des bénéficiaires par composante.

I. Caractéristiques sociodémographiques de la population

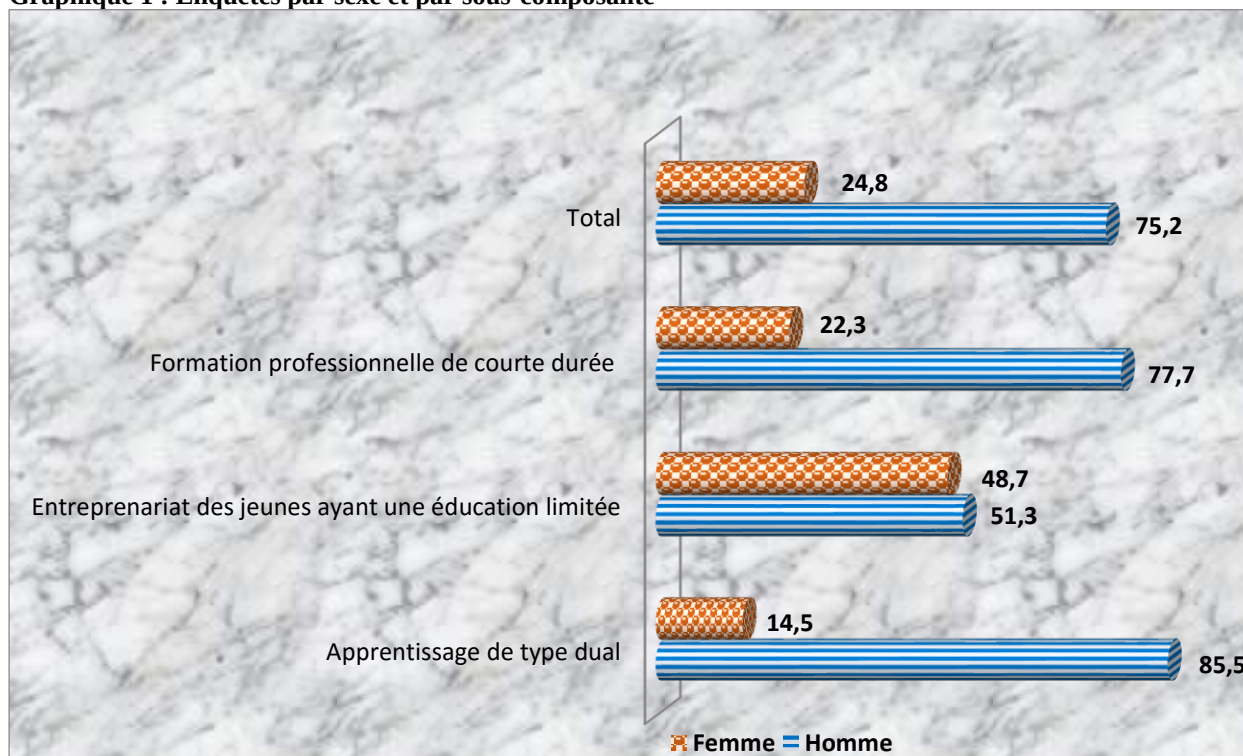
Le but principal de ce chapitre est de faire une description du profil sociodémographique de la population des bénéficiaires ayant obtenu l'aide du PROCEJ. Il s'agit de présenter ici les caractéristiques selon le genre, l'âge, le niveau d'instruction et la situation familiale.

1.1. Genre

Le PROCEJ, dans sa mise en œuvre a ouvert ses services aux jeunes sans distinction de sexe. L'une de ses prérogatives étant de favoriser la participation des femmes. Un pourcentage de 30% minimum a été fixé pour les femmes dans la mise en œuvre, mais nous n'avons enregistré que 24,8%, compte tenue de l'indisponibilité et des numéros de téléphone erronés de certaines bénéficiaires de l'apprentissage de type Dual.

Les résultats selon le sexe et par composante issus de cette enquête sont illustrés par le graphique ci-dessous.

Graphique 1 : Enquêtés par sexe et par sous-composante



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

L'exploitation des données de l'enquête auprès des bénéficiaires du PROCEJ, nous montre que les femmes sont minoritairement représentées. En effet, environ un quart (24,8%) des bénéficiaires du PROCEJ sont des femmes et 75,2% des hommes. Dans la sous composante "apprentissage de type dual", les femmes sont faiblement représentées (14,5%), ce qui pourrait s'expliquer par le fait que certains domaines de formation sont mal conçus pour être exercés ou pratiqués par les femmes ou alors physiquement, elles ne sont aptes à les exécuter. De même, pour la composante "formation professionnelle de courte durée", les femmes représentent 22,3% des bénéficiaires de ladite composante contre 77,7% pour les hommes. Par ailleurs, au niveau de la composante "l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée", la différence n'est pas significative (48,7% pour les femmes et 51,3% sont des hommes).

1.2. Répartition spatiale des bénéficiaires

Ce tableau illustre la répartition des bénéficiaires, des différentes sous composantes par région.

Tableau 1: Répartition des bénéficiaires par région et par sous composante

Régions	Apprentissage de type dual		Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée		Formation professionnelle de courte durée		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	98	10,6	164	21,9	901	27,0	1164	23,2
Koulikoro	150	16,2	123	16,4	0	0,0	272	5,4
Sikasso	15	1,7	87	11,6	629	18,8	731	14,6
Ségou	27	3,0	88	11,7	0	0,0	115	2,3
Mopti	147	15,9	102	13,6	1194	35,8	1443	28,8
Tombouctou	3	0,3	35	4,7	167	5,0	205	4,1
Gao	91	9,8	57	7,7	434	13,0	583	11,6
Kidal	0	0,0	2	0,2	0	0,0	2	0,0
Bamako	393	42,6	91	12,2	9	0,3	494	9,9
Total	924	18,5	749	15,0	3335	66,6	5008	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Au regard de ce tableau, nous constatons que plus d'un quart des bénéficiaires (28,8%) sont dans la région de Mopti, 23,2% à Kayes, 14,6% à Sikasso, 11,6% à Gao, 9,9% à Bamako.

Dans la sous- composante Apprentissage de type dual, 42,6% des bénéficiaires sont à Bamako contre 1,7% à Sikasso. Dans la sous composante Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée 21,9% des bénéficiaires sont dans la région de Kayes, tandis que Kidal n'enregistre que 0,2%. Pour la sous composante formation professionnelle de courte durée, 35,8% des bénéficiaires sont dans la région de Mopti, alors que 0,3% habitent à Bamako.

Ainsi la sous-composante formation professionnelle de courte durée regorge le plus grand nombre d'apprenants avec 66,6%, suivie respectivement de la sous-composante apprentissage de type dual 18,5% et 15% de celle de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée.

1.3. Age des bénéficiaires

Dans sa conception, l'objectif de développement du PROCEJ est d'améliorer l'employabilité des jeunes maliens âgés de 15 à 40 ans au plus, en leur offrant des opportunités d'une première expérience professionnelle et/ou de formation professionnelle de courte durée adaptées aux besoins du marché de l'emploi.

Tableau 2: Enquêtés par tranche d'âge et par composante

Groupe d'âge	Apprentissage de type dual		Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée		Formation professionnelle de courte durée		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 15 ans	12	1,3	0	0,0	92	2,8	104	2,1
15 - 24 ans	615	66,5	233	31,1	2050	61,5	2897	57,9
25 - 35 ans	273	29,6	498	66,5	1033	31,0	1804	36,0
36 - 40 ans	15	1,6	18	2,4	111	3,3	144	2,9
Plus de 40 ans	9	1,0	0	0,0	49	1,5	59	1,2
Total	924	100	749	100	3335	100	5008	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Dans l'ensemble, la proportion des bénéficiaires enregistre 57,9% pour les 15-24 ans à 36,0% pour les 25-35 ans pour s'établir à 2,9% dans la tranche d'âge 36-40 ans. Les bénéficiaires âgés de plus de 40 ans représentent 1,2% et les moins de 15 ans représentent 2,1% de l'effectif total des bénéficiaires. De même, pour les composantes "Apprentissage de type dual" et "Formation Professionnelle de courte durée", les bénéficiaires âgés de 15 - 24 ans occupent la plus forte proportion avec respectivement 66,5% et 61,5% tandis que pour la composante "Entrepreneuriat", les bénéficiaires âgés de 25 – 35 ans sont les plus représentés avec 66,5% de l'effectif total de ladite composante.

1.4. Situation matrimoniale

La situation matrimoniale désigne la situation conjugale au regard de la loi, qui est une variable clé.

Tableau 3: Bénéficiaires par sous-composante selon le statut matrimonial

Situation matrimoniale	Apprentissage de type dual		Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée		Formation professionnelle de courte durée		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	776	84,0	295	39,4	2240	67,2	3311	66,1
Marié(e)	142	15,4	442	59,0	1087	32,6	1671	33,4
Divorcé(e)	6	0,6	8	1,1	8	0,2	22	0,4
Séparé(e)	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Veuf (ve)	0	0,0	4	0,5	0	0,0	4	0,1
Total	924	100	749	100	3335	100	5008	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Sur l'ensemble des bénéficiaires du PROCEJ, 66,1% sont célibataires et 33,4% sont mariés. Le mariage est beaucoup plus répandu parmi les bénéficiaires de la composante "Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée " que dans les autres composantes (59,0 % contre 32,6% pour la composante "Formation Professionnelle de courte durée et 15,4% pour la composante "Apprentissage de type dual"). Ce qui paraît logique d'autant plus que 66,5% des bénéficiaires de cette sous-

composante sont dans la tranche d'âge 25-35 ans (tableau 4). La proportion des célibataires est plus élevée au niveau de la composante "Apprentissage de type dual" (84%) et dans la composante formation professionnelle de courte durée (67,2%). Toutefois, il faudrait noter qu'aucun cas de séparation n'a été signalé parmi les bénéficiaires du PROCEJ.

1.5. Niveau d'instruction

Dans le cadre de la mise en œuvre du PROCEJ, le programme a été adopté pour prendre en compte les jeunes déscolarisés et non scolarisés, c'est à dire les personnes sans qualification ou ayant un faible niveau scolaire.

Tableau 4: Bénéficiaires par sous-composante selon leur niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Apprentissage de type dual		Entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée		Formation professionnelle de courte durée		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	58	6,3	75	9,9	510	15,3	643	12,8
Coranique/alphabétisé(e)	37	4,0	26	3,5	349	10,5	412	8,2
Primaire	444	48,0	210	28,1	1914	57,4	2568	51,3
Secondaire	325	35,1	427	57,0	527	15,8	1279	25,5
Supérieur	61	6,6	11	1,4	35	1,0	106	2,1
Total	924	100	749	100	3335	100	5008	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

A la lecture de ce tableau, nous constatons que plus de la moitié (51,3%) des bénéficiaires n'ont que le niveau d'éducation primaire, suivis de ceux qui ont le niveau secondaire avec 25,5% de l'effectif total des bénéficiaires. Les bénéficiaires n'ayant aucun niveau et ceux du niveau coranique représentent respectivement 12,8% et 8,2%.

L'analyse des apprenants de la formation de courte durée nous montre que 57,4% ont un niveau primaire et 1% de niveau supérieur. Pour ceux de l'entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée, 57% ont le niveau secondaire ce qui confirme que la sélection était liée à la maîtrise de certaines notions élémentaires ; 9,9% n'ont aucun niveau d'éducation et 1,4% ont le niveau d'éducation supérieur.

Concernant l'apprentissage de type dual, les niveaux primaire et secondaire dominent avec respectivement 48% et 35,1%.

Dans l'ensemble nous pouvons témoigner que les critères de sélection répondent aux aspirations du projet car plus de 72% sont sans qualification ou ayant un faible niveau scolaire.

1.6. Personnes en charge

Le nombre de personnes en charge est un indicateur pertinent permettant de mesurer le taux de dépendance économique de la population.

Tableau 5: Enquêtés selon le nombre de personnes à charge par composante

Nombre de personne en charge	Apprentissage de type dual		Entrepreneariat des jeunes ayant une éducation limitée		Formation professionnelle de courte durée		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	562	60,9	169	22,6	1763	52,9	2494	49,8
1 - 3 personnes	126	13,7	225	30,1	464	13,9	816	16,3
4 - 6 personnes	140	15,2	237	31,6	631	18,9	1009	20,1
Plus de 6 personnes	95	10,3	118	15,7	477	14,3	690	13,8
Total	924	100	749	100	3335	100	5008	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Cette enquête a permis de révéler que près de la moitié (49,8%) des bénéficiaires n'ont aucune personne en charge au moment de l'enquête, 20,1% ont 4 à 6 personnes à leur charge et 13,8% ont au moins 6 personnes en leurs charges.

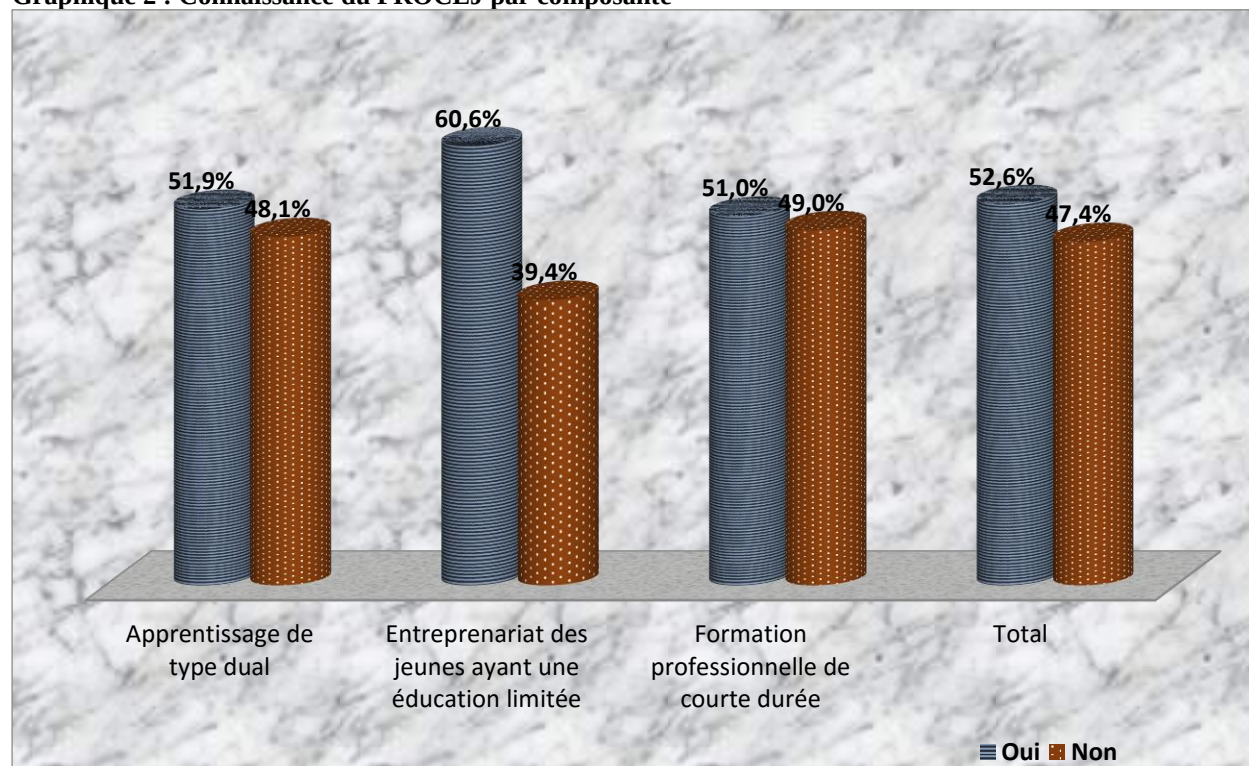
Parmi les bénéficiaires de l'apprentissage de type dual et ceux de la formation professionnelle de courte durée plus de la moitié n'ont aucune personne en leur charge avec respectivement 60,9% et 52,9%. Par contre, pour ceux de l'Entrepreneariat, plus de 77% ont au moins une personne en leur charge qui s'explique par le statut matrimonial des bénéficiaires de l'Entrepreneariat.

II. Connaissance du Projet et ses mécanismes d'information et de communication

En termes de connaissance du PROCEJ, il s'agit du canal par lequel l'information sur l'existence du PROCEJ parvient aux bénéficiaires. Parmi les questions adressées aux bénéficiaires, il était question de savoir comment ces derniers ont eu connaissance du PROCEJ pour la première fois.

2.1. Connaissance du PROCEJ

Graphique 2 : Connaissance du PROCEJ par composante



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Parmi les 5008 bénéficiaires, 52,6% ont entendu parler du PROCEJ et 47,4% ne l'ont jamais connu. L'analyse par composante nous montre que 60,6% des bénéficiaires de la composante entrepreneuriat affirme avoir connu le PROCEJ, 51,9% de la composante apprentissage de type dual et 51% de la formation professionnelle de courte durée ont entendu parler du PROCEJ.

2.2. Mécanisme d'information et de communication

L'ensemble des moyens ou techniques pouvant véhiculer des informations afin de connaître les missions ou les activités d'une structure.

Tableau 6: Connaissance du PROCEJ à travers les médias par sous composante

Mode de connaissance du PROCEJ	Apprentissage de type dual		Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée		Formation professionnelle de courte durée		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Site Web du PROCEJ	12	2,6	18	4,0	57	3,4	88	3,3
Presse écrite	6	1,3	34	7,6	0	0,0	41	1,5
Télévision	81	16,8	228	50,2	192	11,3	500	19,0
Radio	44	9,2	196	43,3	204	12,0	445	16,9
Parents/amis	200	41,6	245	54,1	845	49,7	1290	49,0
Responsables du projet	40	8,3	112	24,7	343	20,2	495	18,8
Agence d'exécution	12	2,5	76	16,8	0	0,0	88	3,4
Panneaux publicitaires	15	3,2	68	15,0	9	0,6	93	3,5
Autres	202	42,0	245	54,1	457	26,9	904	34,3

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

Au regard de ce tableau, près de la moitié (49%) des bénéficiaires ont eu connaissance du PROCEJ par le biais d'un parent ou ami, suivis par d'autres moyens (lieu de formation, les mairies les associations, les maîtres d'apprentissage, etc.). Cette proportion est une réalité générale dans toutes les composantes. Certains canaux d'informations tels que la télévision, les responsables de projet et les radios, sont moins utilisés par les jeunes pour la connaissance du PROCEJ. Les parents ou amis (54,1%), les télévisions (50,2%) et les radios (43,3%) sont majoritairement utilisés par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat.

2.3. Connaissance des domaines d'intervention du PROCEJ par composante

Il s'agit de connaître les différentes missions assignées au PROCEJ c'est-à-dire les axes prioritaires d'intervention du projet.

Tableau 7: Répartition des bénéficiaires selon leur connaissance des domaines d'intervention du PROCEJ

Domaine prioritaire selon les bénéficiaires	Apprentissage de type dual		Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée		Formation professionnelle de courte durée		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Assurer la sécurité alimentaire	0	0,0	0	0,0	4	0,4	4	0,3
Créer l'emploi	9	4,1	62	19,9	149	14,7	220	14,2
Lutter contre la pauvreté	0	0,0	9	2,8	0	0,0	9	0,6
Promouvoir l'emploi des jeunes	107	48,1	160	51,5	594	58,6	860	55,6
Réduire le chômage	9	4,1	22	7,0	0	0,0	31	2,0
Renforcer la capacité des jeunes dans l'entrepreneuriat	198	89,0	75	24,3	722	71,2	995	64,3
Subventionner les projets des jeunes non scolarisés et déscolarisés	15	6,9	103	33,2	17	1,7	135	8,8
ND	0	0,0	0	0,0	4	0,4	4	0,3

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Sur l'ensemble des bénéficiaires ayant pris connaissance du PROCEJ, 64,3% disent que le PROCEJ intervient dans le renforcement des capacités des jeunes dans l'entrepreneuriat des jeunes ; alors que 55,6% estiment que le PROCEJ intervient dans la promotion de l'emploi des jeunes.

Par rapport aux composantes, 71,2% des bénéficiaires de la formation professionnelle et 89% de l'apprentissage de type dual disent que le PROCEJ intervienne dans le renforcement des capacités des jeunes dans l'entrepreneuriat. Par ailleurs, 51,5% des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée pensent à l'intervention du PROCEJ dans la promotion de l'emploi des jeunes.

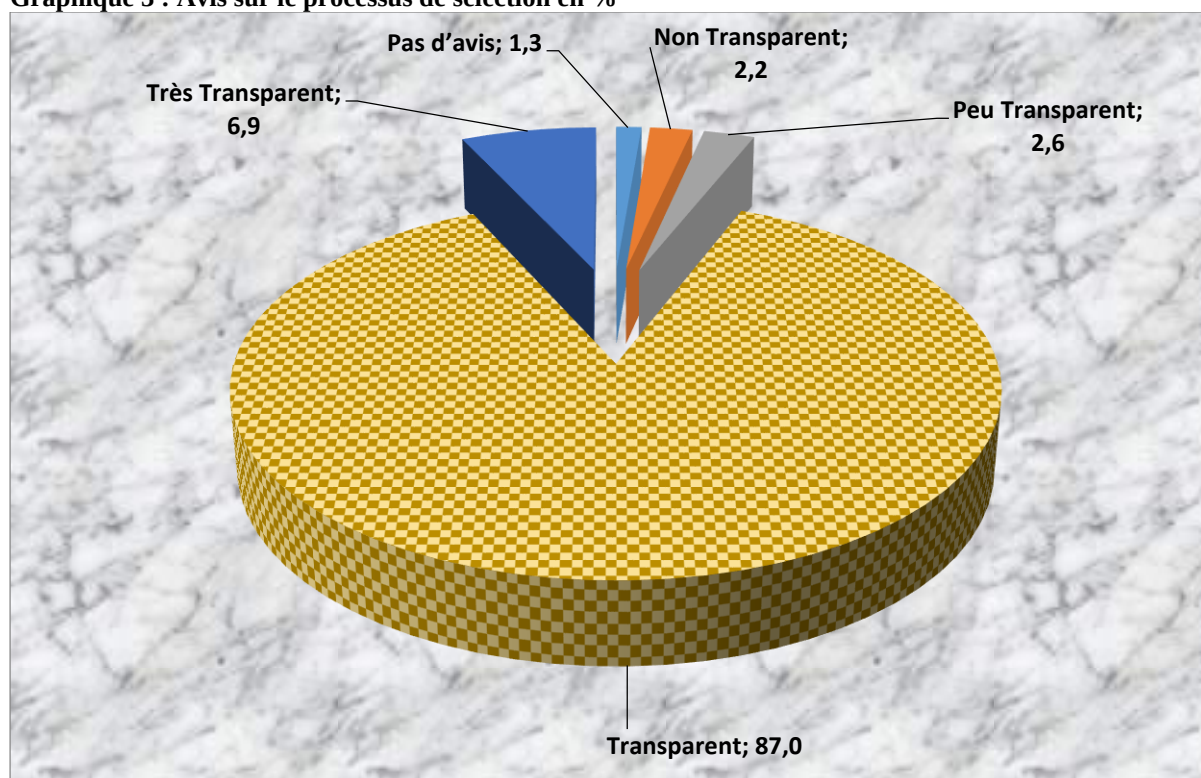
III. Processus de sélection des bénéficiaires

Le PROCEJ, se voulant non discriminatoire dans le processus de sélection des bénéficiaires, a établi des normes basées sur la transparence.

3.1. Avis sur le processus de sélection

Pour un tel projet d'enjeu national et social, qui se veut être transparent, la perception des bénéficiaires sur le processus de sélection s'avère très importante pour l'amélioration des méthodes utilisées. Il s'agissait d'évaluer si la transparence du processus était perçue par les bénéficiaires.

Graphique 3 : Avis sur le processus de sélection en %



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Parmi les bénéficiaires qui ont entendu parler du PROCEJ, la quasi-totalité affirme la transparence dans le processus de sélection (87% transparent et 6,9% très transparent), 2,6% pensent que le processus de sélection est peu transparent, 2,2% pensent que le processus n'est pas du tout transparent et 1,3% n'ont pas d'avis.

Tableau 8: Opinion des bénéficiaires sur le processus de sélection par sous composante

Avis des bénéficiaires sur le processus de sélection du PROCEJ	Apprentissage de type dual		Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée		Formation professionnelle de courte durée		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Pas d'avis	18	2,7	7	1,2	0	0,0	26	1,3
Non Transparent	15	2,2	14	2,3	13	2,0	43	2,2
Peu Transparent	15	2,2	9	1,4	28	4,1	52	2,6
Transparent	640	92,5	472	75,7	620	91,9	1732	87,0
Très Transparent	3	0,4	121	19,4	13	2,0	137	6,9
Total	692	100	623	100	674	100	1990	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

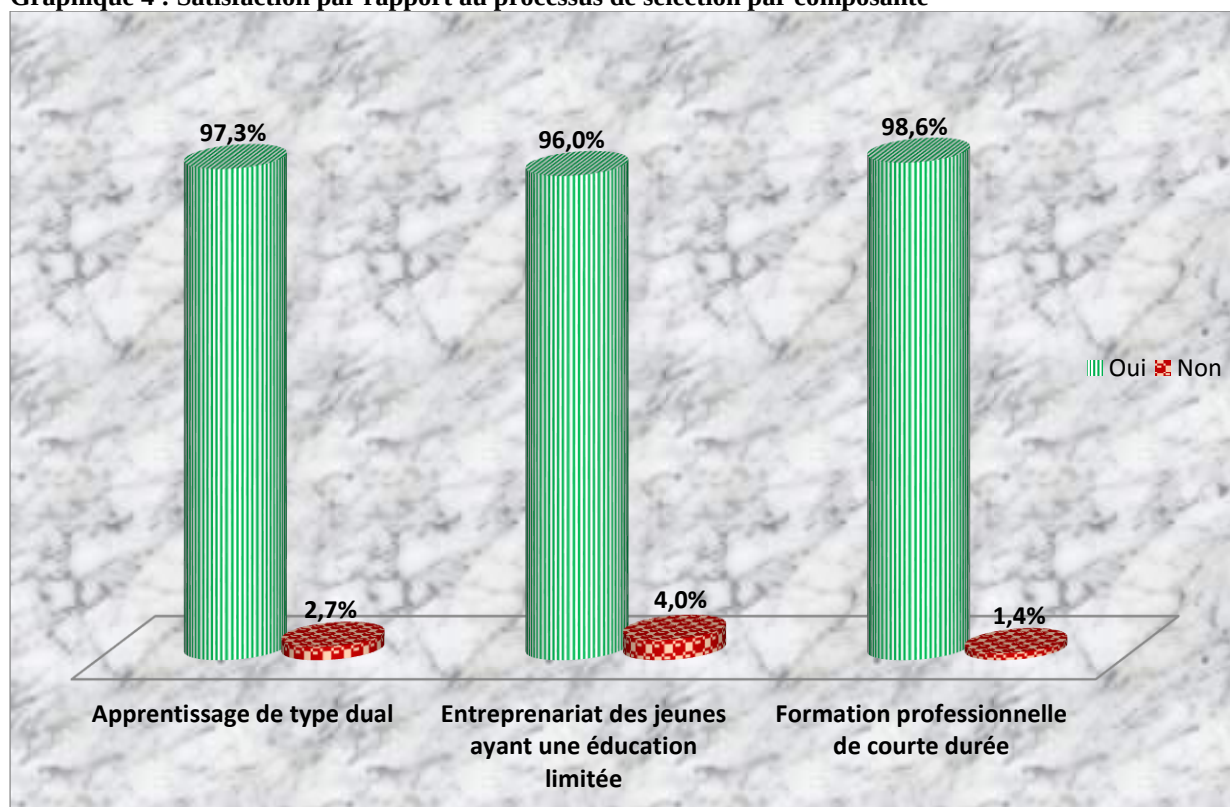
Au total, sur les 5008 bénéficiaires, 1990 ont entendu parler du PROCEJ dont 692 pour l'apprentissage de type dual, 623 pour l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée et 674 pour la formation professionnelle de courte durée.

En ce qui concerne la transparence dans le processus de sélection du PROCEJ, 92,9% des bénéficiaires de l'apprentissage de type dual, 95,1% de ceux de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée et 93,9% de ceux de la formation professionnelle de courte durée jugent la transparence dans le processus de sélection.

3.2. Satisfaction par rapport au processus de sélection par composante

Cette analyse donne une idée de la satisfaction des bénéficiaires quant aux méthodes de sélection utilisées dans le cadre du projet.

Graphique 4 : Satisfaction par rapport au processus de sélection par composante



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

L'analyse de ce graphique montre que la quasi-totalité des bénéficiaires sont satisfaits du processus de sélection du PROCEJ. En effet, 97,3% des bénéficiaires de l'apprentissage de type dual, 96% de ceux de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée et 98,6% de la composante formation professionnelle de courte durée sont satisfaits.

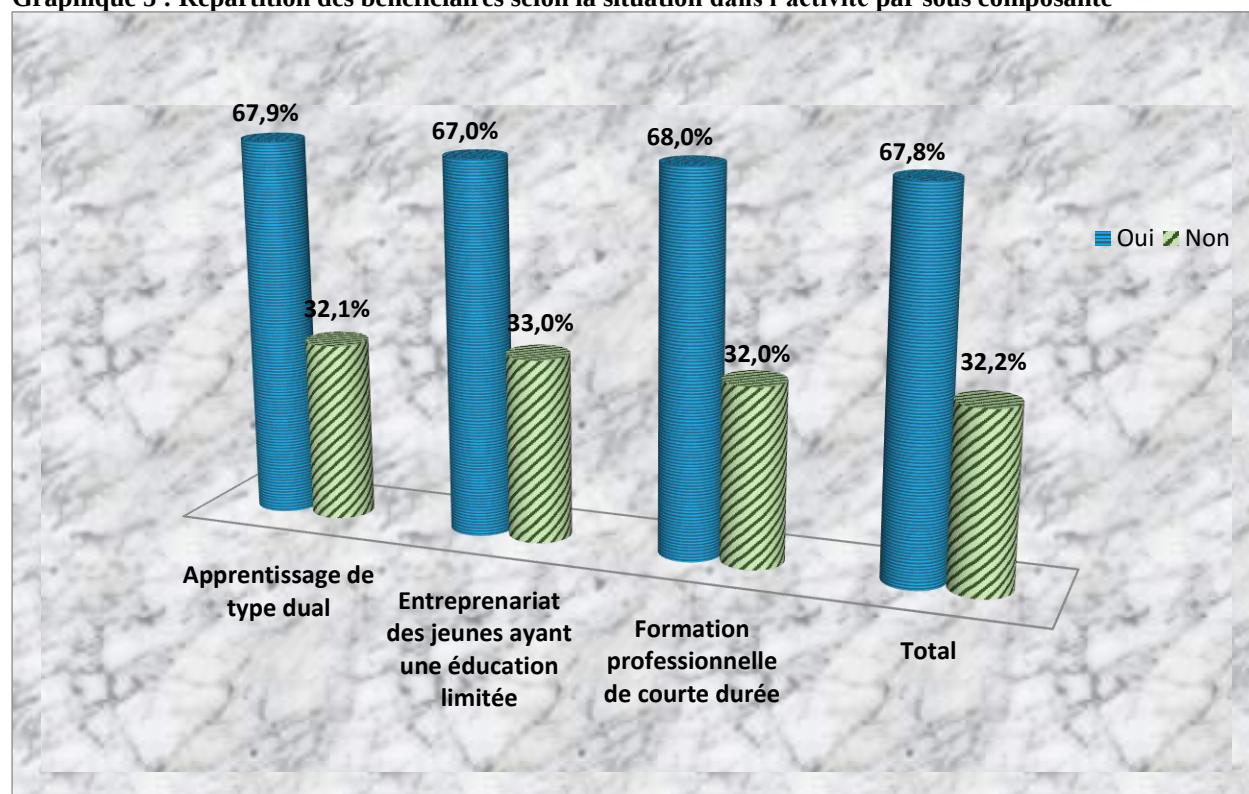
IV. Situation professionnelle des bénéficiaires avant le PROCEJ

Il s'agit d'observer la situation dans l'emploi antérieur des bénéficiaires avant le PROCEJ.

4.1. Situation des bénéficiaires dans l'activité avant le PROCEJ

Cette partie retrace la situation dans l'activité des bénéficiaires répartis par sous composante. Elle réfère la situation des bénéficiaires occupés ou sans emploi durant la période de référence.

Graphique 5 : Répartition des bénéficiaires selon la situation dans l'activité par sous composante



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

L'analyse de ce graphique montre que plus de la moitié (67,8%) des bénéficiaires étaient occupés avant de bénéficier l'appui du PROCEJ. Par composante, on constate les mêmes tendances. Ainsi, 67,9% de la composante apprentissage de type dual, 67% de la composante Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée et 68,0% des bénéficiaires de la formation professionnelle de courte durée étaient en activité avant le financement du PROCEJ.

4.2. Emploi des bénéficiaires avant le PROCEJ

Cette partie retrace l'ensemble des bénéficiaires en activité avant de bénéficier de l'appui du PROCEJ.

4.2.1. Branche d'activité par composante

Il s'agit de déterminer par branches d'activités l'ensemble des bénéficiaires en activité avant le PROCEJ

Tableau 9 : Répartition des emplois par sous-composante selon la branche d'activité

Branche d'activité	Apprentissage de type dual		Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée		Formation professionnelle de courte durée		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	12	2,0	61	12,3	595	26,3	669	19,7
Extractives	6	1,0	0	0,0	9	0,4	16	,5
Activités de Fabrication	244	38,8	152	30,3	668	29,4	1063	31,3
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	18	2,9	16	3,3	75	3,3	110	3,2
Construction	34	5,4	15	2,9	173	7,6	221	6,5
Commerce	245	39,0	160	31,9	532	23,4	937	27,6
Transports et Entreposage	3	0,5	2	,3	9	,4	14	0,4
Hébergement et Restauration	0	0,0	5	1,0	20	,9	25	0,7
Information et Communication	6	1,0	4	,7	0	0,0	10	0,3
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	32	5,1	27	5,4	68	3,0	127	3,7
Activités de Services de Soutien et de Bureau	21	3,4	53	10,5	96	4,2	170	5,0
Enseignement	3	0,5	4	0,7	9	0,4	16	0,5
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	3	0,5	2	0,3	0	0,0	5	0,1
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	0	0,0	2	0,4	0	0,0	2	0,1
Activités Spéciales des Ménages	0	0,0	0	0,0	13	,6	13	0,4
Total	628	100	502	100	2268	100	3398	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

Au regard du tableau, la répartition des bénéficiaires en emploi par branche d'activité et par composante nous montre que 31,3 % des bénéficiaires travaillaient dans la branche activité de fabrication, 27,6% dans le commerce et 19,7% dans l'agriculture. Ensuite, viennent les branches d'activité construction (6,5%) ; les activités de service de soutien et de bureau (5,0%) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (3,7 %).

Selon la composante formation professionnelle de courte durée, les activités de fabrication des bénéficiaires ayant un emploi antérieur viennent en première position avec 29,4%. Elles sont suivies de la branche agriculture (26,3%) et celle du commerce (23,4%). Par ailleurs, la composante d'apprentissage de type dual est dominée par les branches de commerce, de fabrication et de construction avec respectivement 39% ; 38,8% et 5,4%. A la différence de la composante d'apprentissage de type dual, en plus des branches du commerce (31,9%) et de la fabrication (30,3%), la composante Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée, la branche agriculture vient en troisième position avec 12,3%.

4.2.2. Statut dans l'activité par composante

La notion de statut s'applique à la population active ayant un emploi. Elle permet de distinguer de manière systématique les personnes à leur propre compte, des salariés et au sein de ceux qui travaillent respectivement dans les secteurs privé, public ou semi public.

Tableau 10: Répartition des actives par sous-composante selon le statut dans l'activité

Statut dans l'activité	Apprentissage de type dual		Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée		Formation professionnelle de courte durée		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Salarié	125	19,9	75	14,9	401	17,7	601	17,7
Indépendant	100	16,0	320	63,8	719	31,7	1140	33,5
Stagiaire rémunéré	143	22,8	9	1,7	194	8,6	346	10,2
Apprenti/Stagiaire non rémunéré	235	37,4	65	13,0	935	41,2	1235	36,3
Bénévole	24	3,9	33	6,6	19	0,8	76	2,3
Total	628	100	502	100	2268	100	3398	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Parmi les bénéficiaires en situation de travail, 66,7% sont des bénéficiaires de la composante de la formation professionnelle de courte durée, 18,5% de l'apprentissage de type dual et 14,8% de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée. L'analyse par statut dans l'activité nous montre que 61,4% des bénéficiaires étaient en emploi avant de bénéficier de l'appui du projet, 36,3% en situation de travailleurs en formation non rémunéré (apprenti ou stagiaire non rémunéré) et 2,3% étaient des travailleurs bénévoles.

Sur les 628 bénéficiaires de l'apprentissage de type dual qui travaillaient, 37,4% exerçaient les activités d'apprentis ou stagiaires non rémunérés, 22,8% de stagiaires rémunérés et 19,9% de salariés. Quant aux bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée, 63,8% travaillaient déjà pour leur propre compte, 14,9% étaient des salariés. En ce qui concerne la formation professionnelle de courte durée, 41,2% étaient des travailleurs en formation non rémunérés ; 31,7% des travailleurs indépendants et 17,7% des salariés. Les travailleurs bénévoles ne représentent que 0,8% de l'effectif total de la formation professionnelle de courte durée.

4.2.3. Temps moyen dans l'emploi antérieur

Il s'agit de déterminer la durée moyenne dans l'activité antérieure et par sous composante.

Tableau 11: Répartition du temps moyen en mois des emplois par sous-composante selon le statut dans l'activité et le secteur d'activités économiques

	Apprentissage de type dual	Entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée	Formation professionnelle de courte durée	Total
Statut dans l'activité				
Salarié	43	28	38	38
Indépendant	61	52	70	64
Stagiaire rémunéré	51	19	40	44
Apprenti/Stagiaire non rémunéré	36	42	51	48
Bénévole	70	42	96	64
Secteur d'activité économique				
Agriculture, élevage, forêt, pêche	42	44	74	71
Industrie	49	56	51	51
Commerce	48	36	46	45
Services	28	42	30	33
Total	46	46	54	51

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

En moyenne, les bénéficiaires du PROCEJ ont mis 51 mois pour exercer leurs emplois antérieurs. Par secteur d'activités, les agriculteurs ont mis 71 mois pour exercer leur métier, les industriels 51 mois, le commercial 45 mois et le secteur de services 33 mois. Quant au statut d'activités, les indépendants, aussi bien que les bénévoles avaient consacré 64 mois dans leurs activités passées. Ils sont suivis des apprentis et des stagiaires rémunérés avec respectivement 48 mois et 44 mois.

Par composante, les bénéficiaires de la formation professionnelle de courte durée ont mis en moyenne 54 mois dans leurs activités antérieures qui sont dominées par les agriculteurs (74 mois) et les bénévoles (96 mois). Les bénéficiaires de la composante entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée ont majoritairement duré dans le secteur industriel (56 mois) et dans les activités d'indépendants (52 mois) avec une moyenne de 46 mois. Par ailleurs, le temps moyen de travail des bénéficiaires de l'apprentissage de type dual est de 46 mois dont 49 mois pour le secteur industrie et 70 mois dans les activités de bénévole.

4.2.4. Revenu mensuel dans l'activité antérieure par composante

Le revenu mensuel est l'ensemble des gains perçus dans l'activité antérieure. C'est la rémunération mensuelle des bénéficiaires dans l'activité antérieure par sous composante.

Tableau 12: Répartition des emplois par sous-composante selon la tranche de revenu

Revenu mensuel pour l'activité	Apprentissage de type dual		Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée		Formation professionnelle de courte durée		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Rien	259	41,3	97	19,3	935	41,2	1291	38,0
Moins de 25 000	124	19,8	201	40,1	466	20,5	791	23,3
Entre 25000 et 50 000 FCFA	116	18,5	123	24,5	381	16,8	619	18,2
Entre 50 001 et 75 000 FCFA	61	9,7	41	8,2	128	5,7	230	6,8
Entre 75 000 et 100 000 FCFA	9	1,5	22	4,3	98	4,3	129	3,8
Plus de 100 000 FCFA	52	8,3	16	3,3	182	8,0	250	7,4
ND	6	0,9	2	0,4	79	3,5	87	2,6
Total	628	100	502	100	2268	100	3398	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

Les revenus tirés des bénéficiaires en activités avant de bénéficier de l'appui du PROCEJ restent, de façon générale, faibles. En effet, le revenu mensuel de près de huit actifs sur dix (79,5%) est inférieur à 50 000 FCFA et 7,4% des bénéficiaires ont un revenu mensuel supérieur à 100 000FCFA.

L'analyse par composante nous montre que 41,3% des bénéficiaires de l'apprentissage dual n'ont rien du tout comme revenu mensuel. Aussi, 41,2% des bénéficiaires ne gagnent rien et 40,1% des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée gagnent moins de 25 000 FCFA par mois. Seulement 7,6% des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée gagnent plus de 75 000 FCFA par mois.

4.2.5. Mode d'obtention de l'emploi par composante

Il s'agit de déterminer le mode d'obtention de l'emploi antérieur des bénéficiaires.

Tableau 13: Répartition des emplois par sous-composante selon le mode d'obtention de l'emploi

Mode d'obtention d'emploi	Apprentissage de type dual		Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée		Formation professionnelle de courte durée		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Relation personnelle	533	84,9	398	79,4	1774	78,2	2705	79,6
Directement auprès de l'employeur	33	5,3	53	10,6	364	16,0	450	13,2
ANPE	3	,5	0	0,0	0	0,0	3	0,1
Bureau de Placement Privé	0	0,0	2	,4	28	1,2	30	0,9
J'ai créé moi-même mon emploi	55	8,8	42	8,4	99	4,4	196	5,8
Autres	3	0,5	7	1,3	4	0,2	14	0,4
Total	628	100	502	100	2268	100	3398	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Au regard de ce tableau, 79,6% des bénéficiaires ont obtenu leur emploi antérieur par le biais d'une relation personnelle et 13,2% directement auprès de l'employeur. De même, parmi les bénéficiaires des composantes de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée et formation professionnelle de courte durée, les mêmes constats se dégagent. En effet pour le premier, 79,4% par

relation personnelle, 10,6% directement auprès de l'employeur et le deuxième 78,2% par relation personnelle et 16% directement auprès de l'employeur. En outre, pour la composante de l'apprentissage de type dual, la relation personnelle domine toujours avec 84,9%, suivie de l'auto emploi (8,8%).

V. Analyse situationnelle des bénéficiaires par composante

Elle combine une multitude d'outils et de techniques d'évaluation permettant d'acquérir une compréhension globale des questions, besoin des programmes.

5.1. Sous-composante Apprentissage de type Dual

C'est un apprentissage qui s'effectue en deux phases, 80% de pratique et 20% de théorique.

5.1.1. Métier d'apprentissage

Tableau 14: Répartition des apprenants selon le métier d'apprentissage et par sexe

Métier d'apprentissage du PROCEJ ?	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mécatronique	77	9,7	0	0,0	77	8,3
Mécanique engins à deux roues	214	27,1	0	0,0	214	23,2
Coiffure esthétique	0	0,0	88	66,0	88	9,6
Construction métallique	147	18,6	3	2,1	150	16,2
Menuiserie bois	138	17,4	6	4,3	143	15,5
Electronique	116	14,7	17	12,8	133	14,4
Froid climatisation	83	10,5	6	4,3	88	9,6
Coupe et Couture	15	1,9	14	10,6	30	3,2
Total	790	85,5	134	14,5	924	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

De l'analyse de ce tableau, 23,2% des apprenants ont suivi une formation en mécanique engins à deux roues. Ils sont suivis de la construction métallique (16,2%), de la menuiserie bois (15,5%) et de l'électronique (14,4%).

Les hommes sont largement représentés avec 85,5% de l'effectif total des apprenants tandis que les femmes ne représentent que 14,5%. Le corps de métier coiffure esthétique n'existe pas chez les hommes. Par contre, aucune femme n'est représentée parmi les apprenants de la mécatronique et ceux de la mécanique des engins à deux roues.

5.1.2. Motivation du choix de l'apprentissage

L'enquête s'est penchée sur la motivation des apprenants pour le choix et l'adéquation entre l'apprentissage suivi et celui souhaité par le bénéficiaire.

Tableau 15: Répartition des apprenants selon le choix de la motivation et par sexe

Motivations pour le choix du métier	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Perfectionner mon métier	404	51,1	103	76,9	507	54,9
Apprendre un métier pour la 1ère fois	21	2,7	14	10,4	36	3,9
Changer de métier	6	0,8	6	4,5	12	1,3
Pour avoir un emploi	67	8,5	3	2,2	70	7,6
Autres	291	36,8	9	6,7	299	32,4
Total	790	100	134	100	924	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Pour cette composante, l'analyse montre que la volonté de perfectionner un métier est la principale motivation des bénéficiaires. En effet, plus de la moitié (54,9%) des bénéficiaires sont motivés pour perfectionner leur métier. Après, viennent autres raisons telles que l'amour du métier, l'héritage d'un parent, l'orientation d'une connaissance comme motivation pour le choix de l'apprentissage (32,4%).

Par sexe, de même, 51,1% des hommes sont favorables au perfectionnement de leur métier et 76,9% pour les femmes.

5.1.3. Satisfaction par rapport aux formations théoriques

Ce tableau interroge les apprenants sur le degré de satisfaction par rapport aux formations théoriques.

Tableau 16: Répartition des apprenants selon leur appréciation sur la formation théorique et par sexe

Jugement de la formation théorique	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Très insatisfaisant	3	0,4	3	2,2	6	0,6
Insatisfaisant	52	6,6	11	8,2	63	6,8
Satisfaisant	680	86,1	117	87,3	797	86,3
Très satisfaisant	52	6,6	3	2,2	55	6,0
Sans opinion	3	0,4	0	0,0	3	0,3
Total	790	100	134	100	924	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

L'analyse du tableau sur la satisfaction par rapport aux formations théoriques nous révèle que 92,3% des bénéficiaires de l'apprentissage de type dual sont satisfaits de la formation théorique (86,3% sont satisfaits et 6% très satisfaits).

Parmi les femmes bénéficiaires, 89,6% sont satisfaites et 10,4% ne le sont pas. Concernant les hommes, 92,7% sont satisfaits, 7% ne le sont pas et le reste des hommes n'ont pas d'avis sur leur satisfaction aux formations théoriques.

5.1.4. Satisfaction des apprentis par rapport à l'encadrement

A travers ce tableau, les apprenants sont interrogés sur le degré de satisfaction par rapport à l'encadrement de leur maître d'apprentissage.

Tableau 17: Répartition des apprenants selon leur satisfaction sur l'encadrement du maître et par sexe

Jugement de l'encadrement du maître d'apprentissage	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Très insatisfaisant	0	0	0	0	0	0
Insatisfaisant	31	3,9	14	10,4	45	4,9
Satisfaisant	649	82,2	114	85,1	763	82,6
Très satisfaisant	107	13,5	6	4,5	113	12,2
Sans opinion	3	0,4	0	0,0	3	0,3
Total	790	100	134	100	924	100

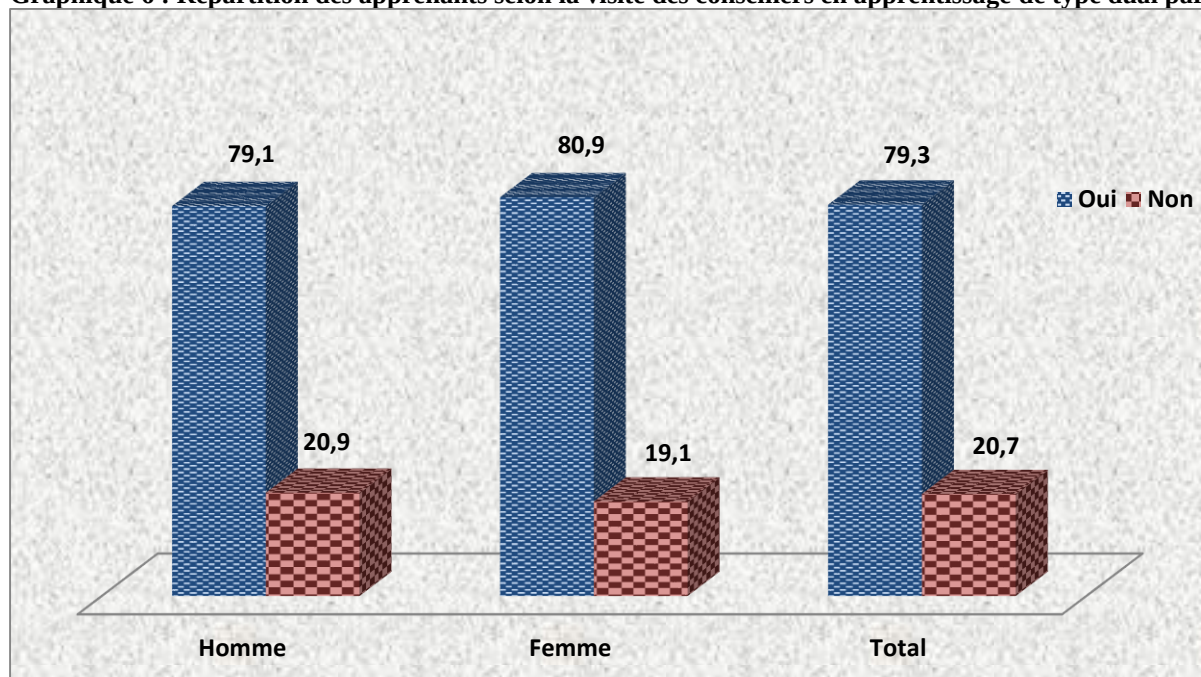
Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Dans l'ensemble, les bénéficiaires sont satisfaits de l'encadrement de leur maître d'apprentissage avec 94,8% de l'effectif total des apprenants. De même, pour les hommes, 95,7% sont satisfaits tandis que pour les femmes, 89,6% le sont également. Toutes les femmes se sont prononcées quant à leur degré de satisfaction de leur encadreur et 3 hommes sont sans opinion.

5.1.5. Visite des conseillers en apprentissage de type dual

L'analyse de ce graphique nous enseigne que les apprenants dans le cadre de la formation devraient recevoir la visite des conseillers en apprentissage au cours de leur formation. Il s'agit donc de voir la qualité de l'encadrement et de s'enquérir de leur problème.

Graphique 6 : Répartition des apprenants selon la visite des conseillers en apprentissage de type dual par sexe



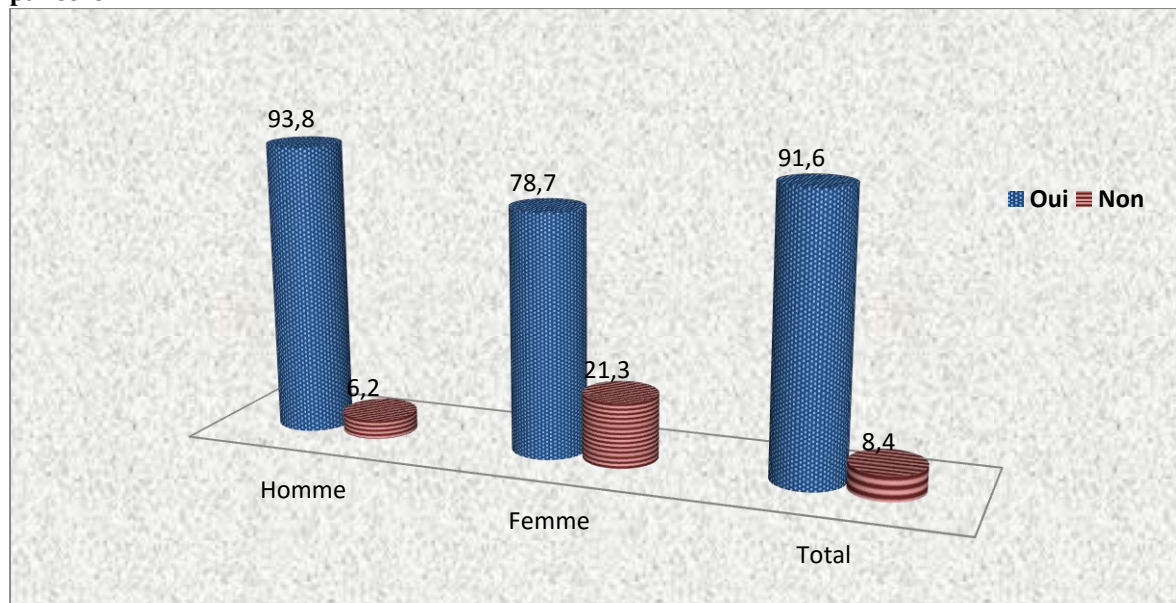
Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Dans l'ensemble, 79,3% des apprenants affirment avoir reçu la visite des conseillers en apprentissage dans leur lieu d'apprentissage. L'analyse par sexe, 79,1% des hommes disent avoir reçu la visite des conseillers en apprentissage et 80,9% pour les femmes.

5.1.6. Changement du niveau de connaissance suite à l'apprentissage

Ce graphique détermine l'évolution du niveau de connaissance dans le cadre de la formation reçue par sexe.

Graphique 7 : Répartition des apprenants selon leur appréciation du changement du niveau de connaissance et par sexe



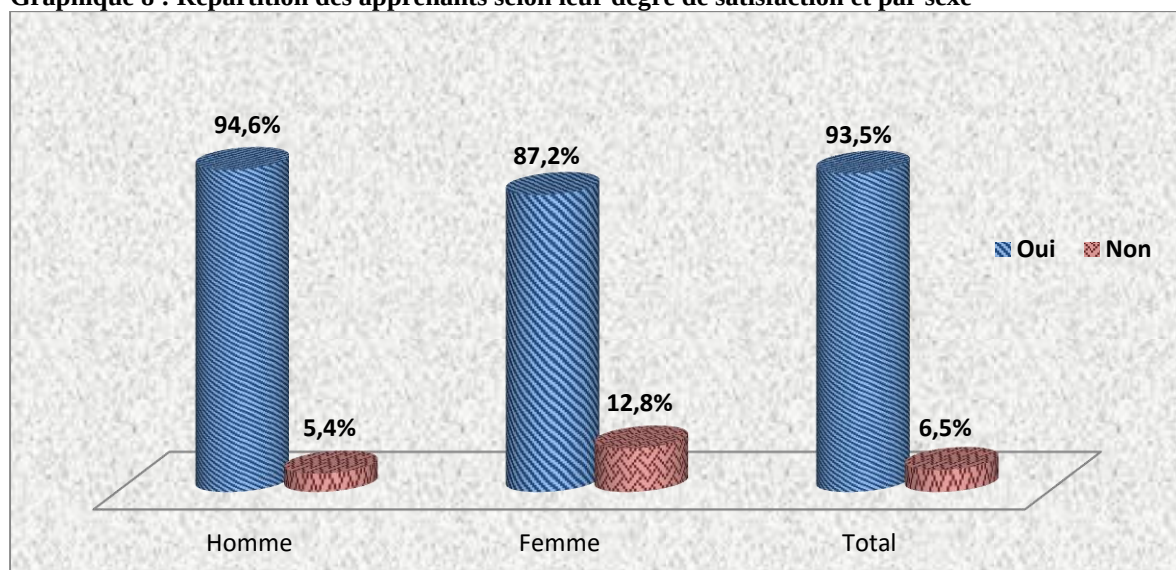
Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Dans l'ensemble, plus de neuf bénéficiaires sur dix (91,6%) de l'apprentissage de type dual affirment que la participation a apporté un changement à leur niveau d'apprentissage. Selon le sexe, l'apprentissage a amélioré le niveau de connaissance de 93,8% des hommes et 78,7% des femmes.

5.1.7. Satisfaction des bénéficiaires de l'apprentissage de type dual

Ce graphique démontre le degré de satisfaction des bénéficiaires de l'apprentissage de type dual par sexe.

Graphique 8 : Répartition des apprenants selon leur degré de satisfaction et par sexe



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Dans l'ensemble, les bénéficiaires ont été satisfaits de l'appui apporté par le projet. Ainsi, 93,5% affirment être satisfaits de l'appui. Les 6,5% insatisfaits évoquent surtout le non-respect des promesses, le manque de moyens, de disponibilité et de suivi adéquat de la part de certains maîtres. Concernant le sexe, 94,6% des hommes soutiennent que cet appui est satisfaisant et 87,2% des femmes le sont également.

5.1.8. Suggestions des bénéficiaires dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage

Ce tableau illustre la suggestion des bénéficiaires pour une meilleure amélioration des conditions d'apprentissage à travers des recommandations.

Tableau 18: Répartition des apprenants selon les recommandations formulées et par sexe

Recommandations pour l'amélioration des conditions d'apprentissage	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aider les non scolarisés	3	0,4	0	0,0	3	0,3
Améliorer les stratégies de gestion	18	2,3	0	0,0	18	2,0
Augmenter la durée de la formation	24	3,1	17	12,8	42	4,5
Augmenter le nombre de formateurs	6	0,8	0	0,0	6	0,7
Augmenter les matériels de travail	126	15,9	63	46,8	188	20,4
Bonne répartition des apprenants dans les centres	6	0,8	0	0,0	6	0,7
Continuer à former les jeunes	83	10,5	14	10,6	97	10,5
Créer des centres de formation	0	0,0	3	2,1	3	0,3
Diffuser sur les antennes	21	2,7	0	0,0	21	2,3
Donner les frais de transport aux apprenants	6	0,8	3	2,1	9	1,0
Donner les frais de transport aux apprenants	159	20,2	17	12,8	176	19,1
Donner les outils de travail aux apprenants	6	0,8	0	0,0	6	0,7
Equiper les apprenants à la fin de la formation	165	20,9	6	4,3	171	18,5
Equiper les apprenants et donner les frais de transport	31	3,9	3	2,1	33	3,6
Equiper les apprenants et donner leurs attestations à la fin de la formation	21	2,7	3	2,1	24	2,6
Financer les apprenants à la fin de la formation	49	6,2	0	0,0	49	5,3
Laisser le choix aux apprenants	0	0,0	3	2,1	3	0,3
Renforcer la capacité des formateurs	3	0,4	0	0,0	3	0,3
Sensibiliser les jeunes et assurer leur frais de transport	24	3,1	0	0,0	24	2,7
Superviser les formateurs, les apprenants et les lieux d'apprentissages	37	4,7	3	2,1	40	4,3
Total	790	100	134	100	924	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Au regard des suggestions formulées dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage, 20,4% des bénéficiaires souhaitent à ce que le projet augmente les matériels de travail, 19,1% sollicitent l'octroi des frais de transport aux apprenants, 18,5% désirent des équipements aux apprenants à la fin de leur formation et 10,5% veulent que le projet continue à former les jeunes.

Concernant les hommes bénéficiaires, 20,9% sollicitent les équipements à la fin de la formation, 20,2% souhaitent l'octroi des frais de transport aux apprenants, 15,9% désirent l'augmentation des matériels de travail et 10,5% veulent, que le projet continue à former les jeunes. Quant aux femmes, 46,8% désirent l'augmentation des matériels de travail, 12,8% souhaitent l'augmentation de la durée

de la formation et l'octroi des frais de transport aux apprenants et 10,6% réclament la continuité de la formation des jeunes.

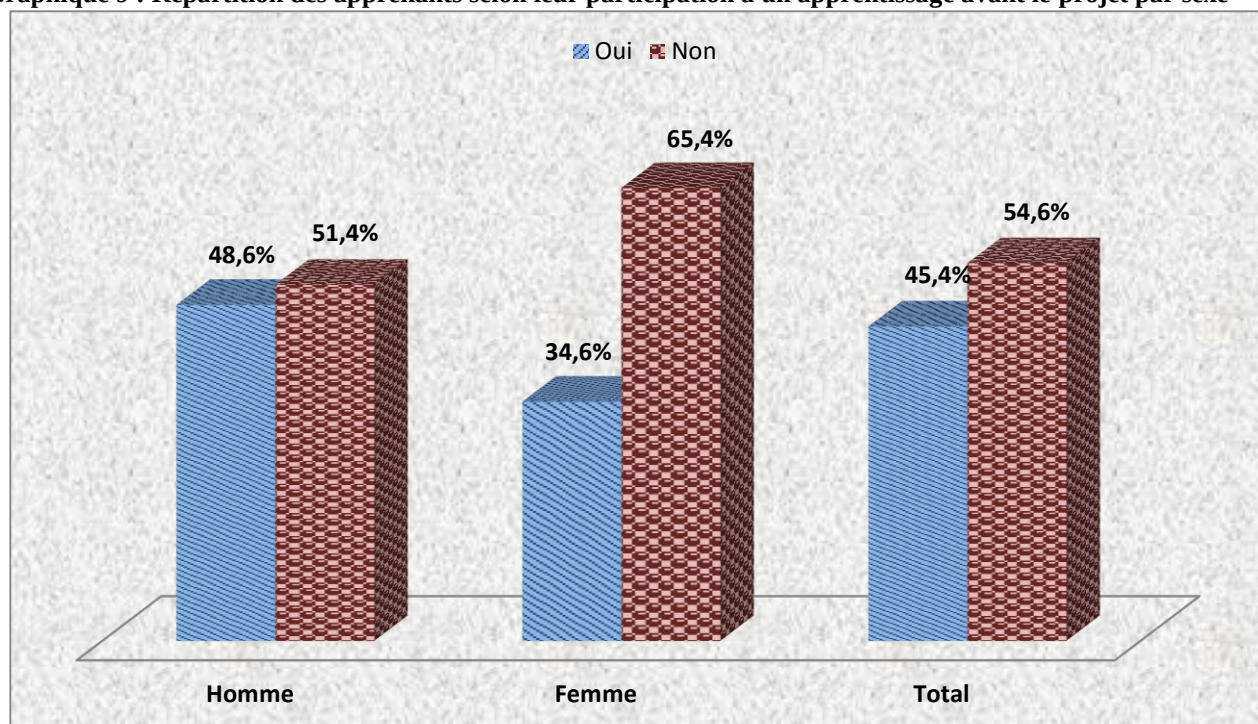
5.2. Sous-composante Formation Décentralisée à Court Terme

Cette sous-composante est mise en œuvre par la Direction Nationale de la Formation Professionnelle de courte durée.

5.2.1. Apprentissage suivi avant le PROCEJ

Il s'agit d'identifier les bénéficiaires ayant suivi un apprentissage avant le PROCEJ par sexe

Graphique 9 : Répartition des apprenants selon leur participation à un apprentissage avant le projet par sexe



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Dans ce graphique, nous constatons que 45,4% des bénéficiaires de la formation de courte durée ont suivi un apprentissage avant le PROCEJ et plus de la moitié (54,6%) ne l'ont pas fait. Parmi les femmes, un peu plus d'un tiers (34,6%) ont suivi un apprentissage avant le PROCEJ. Quant aux hommes, près de la moitié (48,5%) ont bénéficié d'un apprentissage.

5.2.2. Durée moyenne d'apprentissage par branche

Il s'agit de déterminer le temps moyen d'apprentissage exercé par branche d'activité et par sexe.

Tableau 19: Répartition du temps de travail moyen des apprenants avant le PROCEJ selon la branche d'activité et par sexe

Branches d'activités	Homme	Femme	Total
Agriculture	5	5	5
Extractives	6	-	6
Activités de Fabrication	5	5	5
Construction	5	4	5
Commerce	5	3	5
Hébergement et Restauration	-	6	6
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	4	4	4
Activités de Services de Soutien et de Bureau	-	3	3
Total	5	5	5

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Dans l'ensemble et quel que soit le sexe, la durée moyenne d'apprentissage des bénéficiaires de la formation de courte durée est de 5 mois.

Les branches d'activités extractives et hébergement et restauration ont une durée moyenne d'apprentissage de 6 mois. Par contre, la durée moyenne d'apprentissage de la branche d'activité de Services de Soutien et de Bureau est de 3 mois. Les femmes ne sont pas représentées dans la branche d'activité extractive et aussi les hommes dans la branche hébergement et restauration et celle des activités de services, de soutien et de bureau.

5.2.3. Branche d'activités des apprenants

Ce tableau détermine l'ensemble des branches d'activités des apprenants de la formation de courte durée par sexe

Tableau 20: Répartition des apprenants selon la branche, le secteur d'activités par sexe

Secteur d'activités économiques/Branches	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture, élevage, forêt, pêche	638	24,6	253	34,0	892	26,7
Industrie	1436	55,4	368	49,5	1804	54,1
Extractives	28	1,1	0	0,0	28	0,8
Activités de Fabrication	1098	42,4	352	47,3	1451	43,5
Construction	310	12,0	16	2,1	326	9,8
Commerce	451	17,4	4	0,5	455	13,6
Services	66	2,5	119	16,0	184	5,5
Hébergement et Restauration	0	0,0	59	8,0	59	1,8
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	66	2,5	55	7,4	121	3,6
Activités de Services de Soutien et de Bureau	0	0,0	4	0,5	4	0,1
Total	2591	100	744	100	3335	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

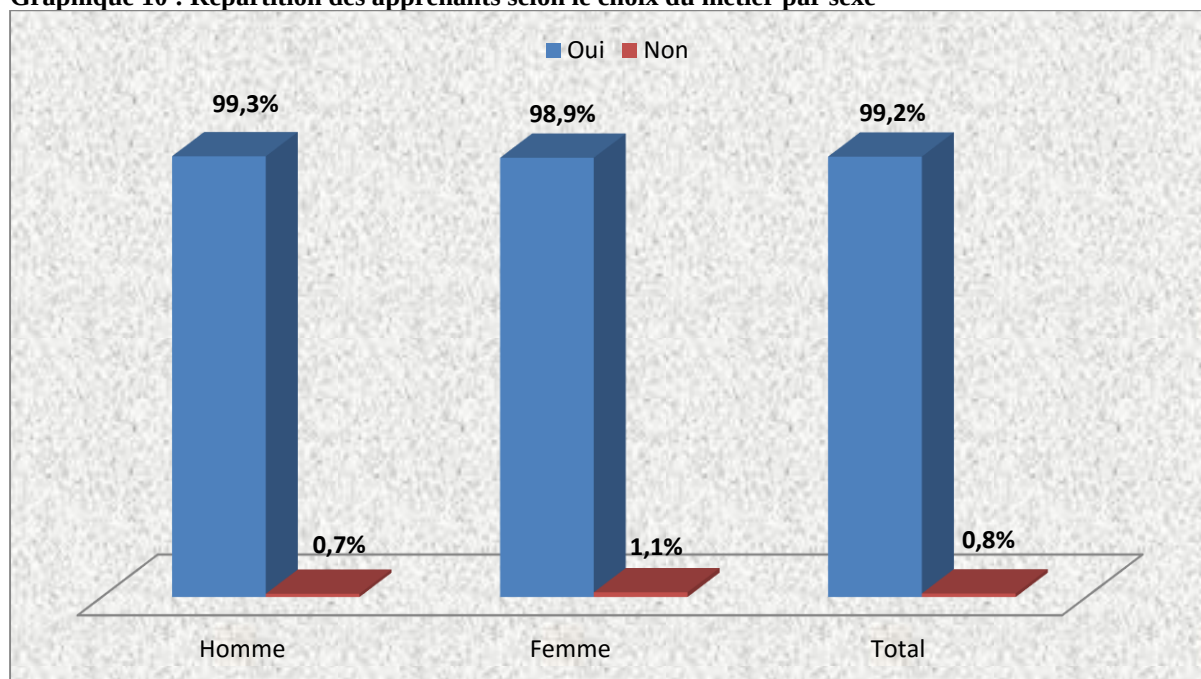
Au regard de ce tableau, nous constatons que 54,1% des bénéficiaires de la formation de courte durée évoluent dans le secteur d'activité industriel (dont 43,3% pour la branche d'activités de fabrication,

9,8% pour la construction et 0,8% pour l'extraction). Ensuite viennent le secteur primaire (agriculture, élevage, forêt, pêche) avec 26,7% et le commerce avec 13,6%. De même pour les hommes, l'industrie vient en première position avec 55,4% ; suivie du secteur d'activités agriculture, élevage, forêt, pêche (24,6%) et du commerce (17,4%). A la différence des hommes, chez les femmes le secteur d'activités service se place en troisième position avec 16% de l'effectif total des femmes.

5.2.4. Choix du métier

Ce graphique retrace la répartition des apprenants selon le choix du métier par sexe à travers un certain nombre de corps de métier.

Graphique 10 : Répartition des apprenants selon le choix du métier par sexe



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

La quasi-totalité (99,2%) des bénéficiaires de la formation de courte durée pensent que le métier d'apprentissage du PROCEJ correspond à leur choix. Parmi les hommes, 99,3% affirment que le métier de formation correspond convenablement au choix et 98,9% des femmes bénéficiaires affirment également cette correspondance.

5.2.5. Motivations par rapport au choix du métier pour l'apprentissage

Ce tableau sollicite l'avis des apprenants par rapport au choix du métier pour l'apprentissage

Tableau 21: Répartition des apprenants selon leur motivation au choix du métier par sexe

Motivations pour le choix de l'apprentissage	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Perfectionner mon métier	770	29,7	182	24,5	952	28,5
Apprendre un métier pour la 1 ^{ère} fois	385	14,9	222	29,8	607	18,2
Changer de métier	103	4,0	40	5,3	143	4,3
Pour avoir un emploi	272	10,5	111	14,9	383	11,5
Autres	1061	40,9	190	25,5	1251	37,5
Total	2591	100	744	100	3335	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

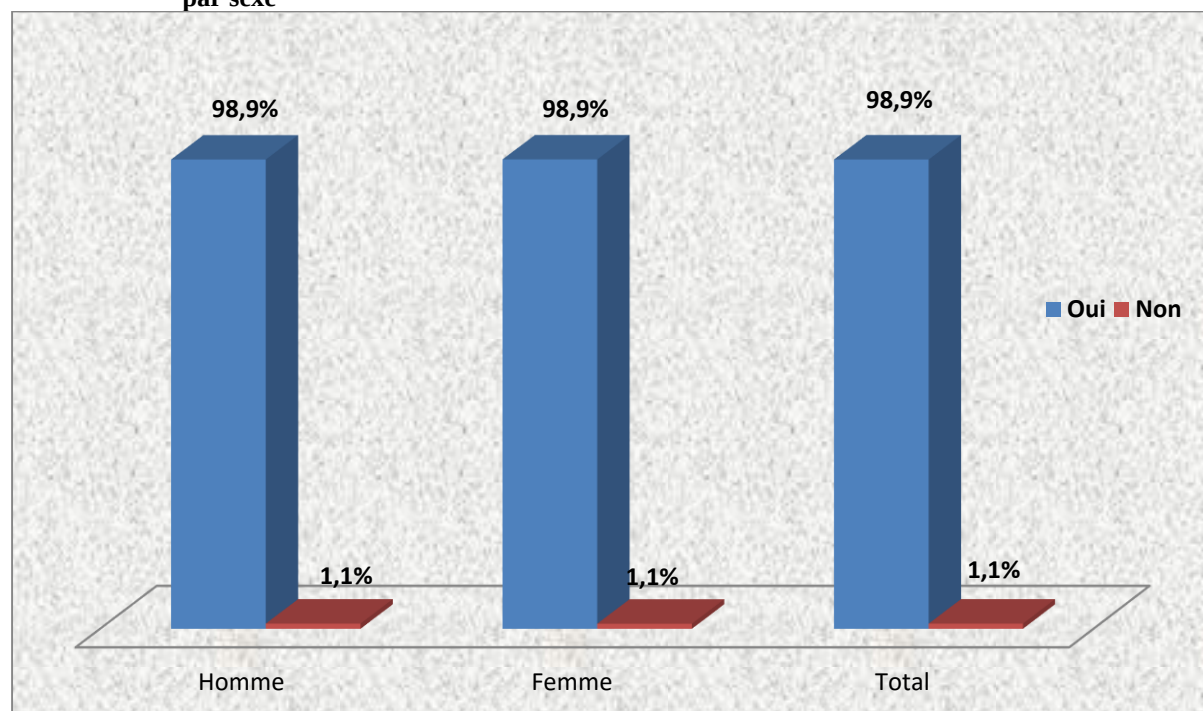
A l'image de ce tableau, 37,5% des bénéficiaires de la formation professionnelle de courte durée sont principalement motivés par autres raisons qui sont entre autres l'amour du métier, l'avantage du métier et les activités familiales. Il est suivi de ceux qui veulent perfectionner leur métier et apprendre un métier pour la 1^{ère} fois avec respectivement 28,5% et 18,2%.

Concernant les hommes, 40,9% des bénéficiaires sont motivés par autres raisons précitées ci-dessus, suivies du perfectionnement du métier avec 29,7% et d'apprendre un métier pour la première fois (14,9%). Par contre chez les femmes, 29,8% sont motivées pour la raison d'apprendre un métier pour la première fois, 25,5% pour d'autres raisons déjà précisées et 24,5% pour le perfectionnement de son métier.

5.2.6. Changement lié à l'apprentissage

Ce graphique constate l'avis des apprenants par rapport au Changement lié à l'apprentissage

Graphique 11: Répartition des apprenants selon leur appréciation du changement du niveau de connaissance et par sexe



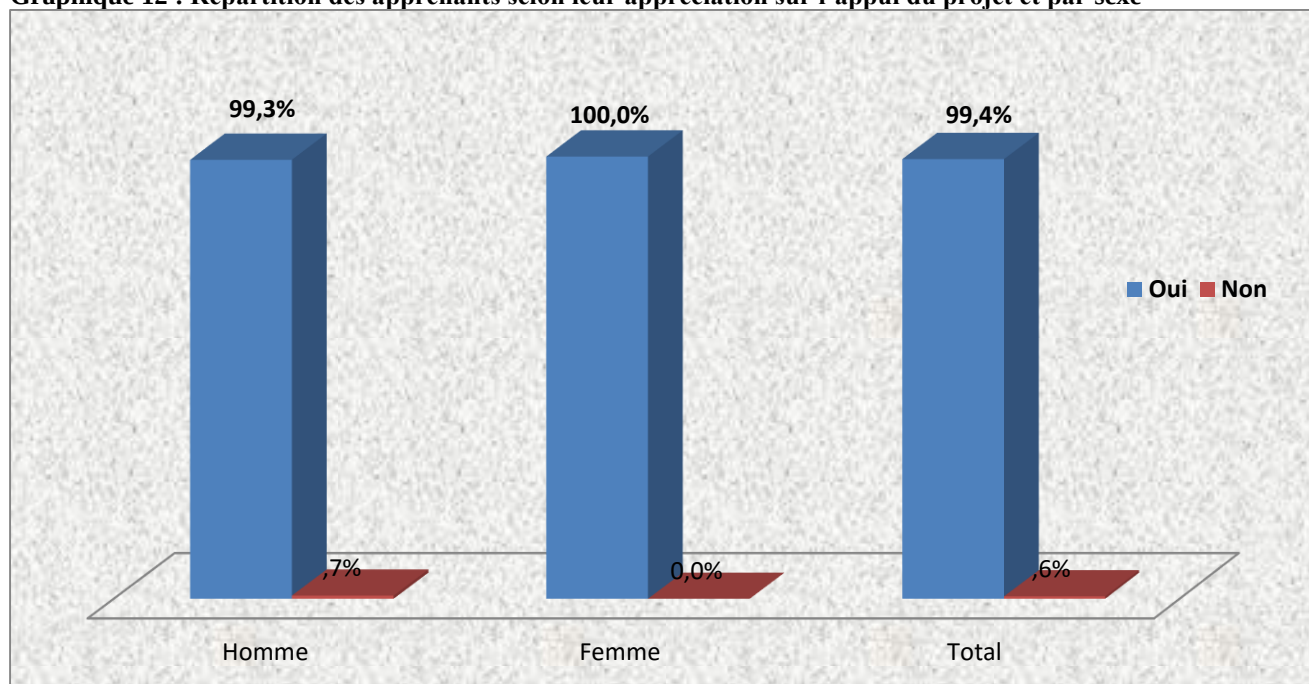
Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

La plupart (98,9%) des bénéficiaires de la formation professionnelle de courte durée déclarent que l'apprentissage à la formation décentralisée de courte durée a apporté un changement à leur niveau d'apprentissage. Quel que soit le sexe, 98,9% affirment que la participation à l'apprentissage a amélioré leur niveau de connaissance.

5.2.7. Satisfaction par rapport à l'appui du projet

Ce tableau interroge les apprenants sur le degré de satisfaction par rapport au projet

Graphique 12 : Répartition des apprenants selon leur appréciation sur l'appui du projet et par sexe



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

A la lecture de ce graphique, 99,4% de l'ensemble des bénéficiaires de la formation professionnelle de courte durée disent qu'ils sont satisfaits par rapport à l'appui du projet. Surtout, toutes les femmes sont satisfaites.

5.2.8. Suggestions des bénéficiaires dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage

Ce tableau énumère l'avis des bénéficiaires pour une meilleure amélioration des conditions d'apprentissage à travers des recommandations.

Tableau 22: Répartition des apprenants selon les recommandations formulées par rapport à l'amélioration des conditions et par sexe

Recommandations des apprenants de la formation de courte durée	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Appuyer financièrement et matériellement les apprenants à la fin de la formation	1859	71,7	475	63,8	2334	70,0
Améliorer la qualité, la quantité et les conditions de travail des apprenants	376	14,5	190	25,5	566	17,0
Sensibiliser les jeunes à travers les médias	18	0,7	16	2,2	34	1,0
Remercier le projet	338	13,0	63	8,5	401	12,0
Total	2591	77,7	744	22,3	3335	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Au regard des suggestions formulées par les bénéficiaires dans le cadre de l'amélioration des conditions d'apprentissage, 70% des bénéficiaires souhaitent que le projet leurs appuie financièrement et matériellement à la fin de la formation, 17% souhaitent améliorer la qualité, la quantité et les conditions de travail et 12% ont remercié les initiateurs du projet.

Quant aux hommes bénéficiaires, 58,3% sollicitent les équipements à la fin de la formation, de même pour les femmes, 41% souhaitent la même chose. Certaines femmes ont sollicité leur autonomisation.

5.3. Sous-composantes Entrepreneuriat pour les jeunes ayant une éducation limitée

C'est un programme d'entrepreneuriat pour les jeunes dont le niveau d'instruction est inférieur à celui de l'enseignement secondaire à travers des activités de formation, la fourniture de Fonds d'amorçage sous forme de subventions pour aider les jeunes à démarrer ou à consolider leur propre entreprise.

5.3.1. Secteur et branche d'activités des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée

Ce tableau détermine la répartition du secteur et la branche d'activités des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée par sexe.

Tableau 23: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon le secteur et la branche d'activités par sexe

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Secteur d'activités économiques/Branche						
Agriculture, élevage, forêt, pêche	224	58,3	185	50,7	409	54,6
Industrie	84	21,8	61	16,6	144	19,3
Activités de Fabrication	62	16,1	54	14,7	116	15,5
Production et distribution d'électricité et de gaz	9	2,4	5	1,4	14	1,9
Construction	13	3,3	2	0,5	14	1,9
Commerce	38	10,0	56	15,2	94	12,5
Services	38	10,0	64	17,5	102	13,6
Hébergement et Restauration	0	0,0	2	0,5	2	0,2
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	38	10,0	57	15,7	95	12,7
Activités de Services de Soutien et de Bureau	0	0,0	2	0,5	2	0,2
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	0	0,0	3	0,9	3	0,4
Total	384	100	365	100	749	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Au regard de ce tableau, la répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée par secteur d'activités économiques nous montre que 54,6% des bénéficiaires évoluent dans la branche d'activités agriculture, élevage, forêt, pêche, suivi des activités industrielles avec 19,3% (dont 15,5% pour la branche d'activités de fabrication, 1,9% pour la branche d'activités production et distribution d'électricité et de gaz et celle de la construction chacune).

Les hommes sont majoritairement occupés dans les secteurs d'activités primaire (58,3%) et secondaire (21,8%), tandis que les femmes sont concentrées dans les secteurs d'activités primaire (50,7%) et tertiaire avec 32,7%.

5.3.2. Motivation en participant à ce projet

Les raisons détaillées des bénéficiaires sur la motivation en participant au projet.

Tableau 24: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon leur motivation pour le projet et par sexe

Motivation en participant à ce projet	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Créer mon entreprise	229	59,7	47	12,9	276	36,9
Trouver un emploi	38	10,0	32	8,8	70	9,4
Changer de métier	0	0,0	3	0,9	3	0,4
Autres	116	30,3	283	77,4	399	53,3
Total	384	100	365	100	749	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

L'analyse de ce tableau nous montre que 53,3% des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée sont motivés pour d'autres raisons comme la maîtrise du métier, l'amour du métier ; la rentabilité, le besoin de la population et l'activité des parents. Il est suivi par les bénéficiaires qui veulent créer leur propre entreprise avec 36,9% de l'effectif total des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée.

Quant aux hommes, 59,7% sont favorables à la création d'entreprise, et 30,3% sont motivés à travers d'autres raisons. Inversement, les femmes sont motivées à 77,4% pour d'autres raisons telles que l'amour du métier, la maîtrise du métier, la rentabilité, le besoin de la population, l'activité des parents.

5.3.3. Structure ou service d'appui selon les bénéficiaires

Ce tableau indique la répartition des bénéficiaires selon les structures ou service d'appui.

Tableau 25: Opinion des bénéficiaires par rapport à la provenance de l'appui perçu et par sexe

Provenance de l'appui	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
APEJ	257	66,8	328	89,9	585	78,1
APEJ / Banque Mondiale	4	0,9	3	0,9	7	0,9
APEJ / Gouvernement	4	0,9	0	0,0	4	0,5
APEJ / PROCEJ	18	4,7	19	5,1	37	4,9
APEJ / PROCEJ / Banque Mondiale	5	1,4	2	0,5	7	1,0
APEJ / PROCEJ / Banque Mondiale / Gouvernement	2	0,5	0	0,0	2	0,2
Banque Mondiale	25	6,6	3	0,9	29	3,9
BMS	4	0,9	0	0,0	4	0,5
BMS / Banque Mondiale	2	0,5	0	0,0	2	0,2
Gouvernement du Mali	5	1,4	0	0,0	5	0,7
Mairie	4	0,9	0	0,0	4	0,5
PAJM	0	0,0	2	0,5	2	0,2
PROCEJ	51	13,3	7	1,8	58	7,7
PROCEJ / Banque Mondiale	4	0,9	2	0,5	5	0,7
Total	384	100	365	100	749	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Parmi les 749 bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée, 585 pensent que leur appui vient directement de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée, soit 78,1% ; 58 bénéficiaires affirment que leur appui vient du PROCEJ et 37 bénéficiaires disent qu'ils ont été appuyés par le PROCEJ et l'APEJ.

5.3.4. Formation reçue par les bénéficiaires

L'analyse de ce graphique porte sur la formation reçue par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon le sexe.

Graphique 13 : Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon la formation reçue et par sexe



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

A l'unanimité, tous les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée attestent avoir reçu une formation pendant en moyenne 15 jours.

5.3.5. Type de formation reçu par les bénéficiaires

Il s'agit de déterminer les types de formation reçue par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon le sexe.

Tableau 26: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon le type de formation reçue et par sexe

Type de formation	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aviculture	2	0,5	0	0,0	2	0,3
Pisciculture	0	0,0	2	0,5	2	0,3
Embouche	4	1,0	3	0,8	7	0,9
Maraichage	2	0,5	0	0,0	2	0,3
Transformation	0	0,0	5	1,4	5	0,7
Animation économique	2	0,5	0	0,0	2	0,3
Commerce	0	0,0	12	3,3	12	1,6
Création et gestion d'entreprise	202	52,6	190	52,1	392	52,3
Entrepreneuriat	135	35,2	118	32,3	252	33,6
Plan d'affaires	36	9,4	34	9,3	70	9,3
Autre	2	0,5	2	0,5	4	0,5
Total	384	100	365	100	749	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Parmi les bénéficiaires qui ont reçu une formation, 52,8% l'ont suivie en création et gestion d'entreprise, 33,6% en entrepreneuriat et 9,3% en plan d'affaires.

Quel que soit le sexe, on observe les mêmes tendances, mais la part des hommes bénéficiaires est légèrement supérieure à celui des femmes.

5.3.6. Degré de satisfaction de la formation reçue

Cette partie traite le degré de satisfaction par rapport à la formation reçue selon le sexe

Tableau 27: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon leur degré de satisfaction de la formation reçue et par sexe

Jugement de la formation reçue	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Très insatisfaisant	0	0,0	2	,5	2	0,2
Insatisfaisant	5	1,4	0	0,0	5	0,7
Satisfaisant	278	72,5	156	42,9	435	58,1
Très satisfaisant	100	26,1	207	56,7	307	41,0
Sans opinion	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	384	100	365	100	749	100

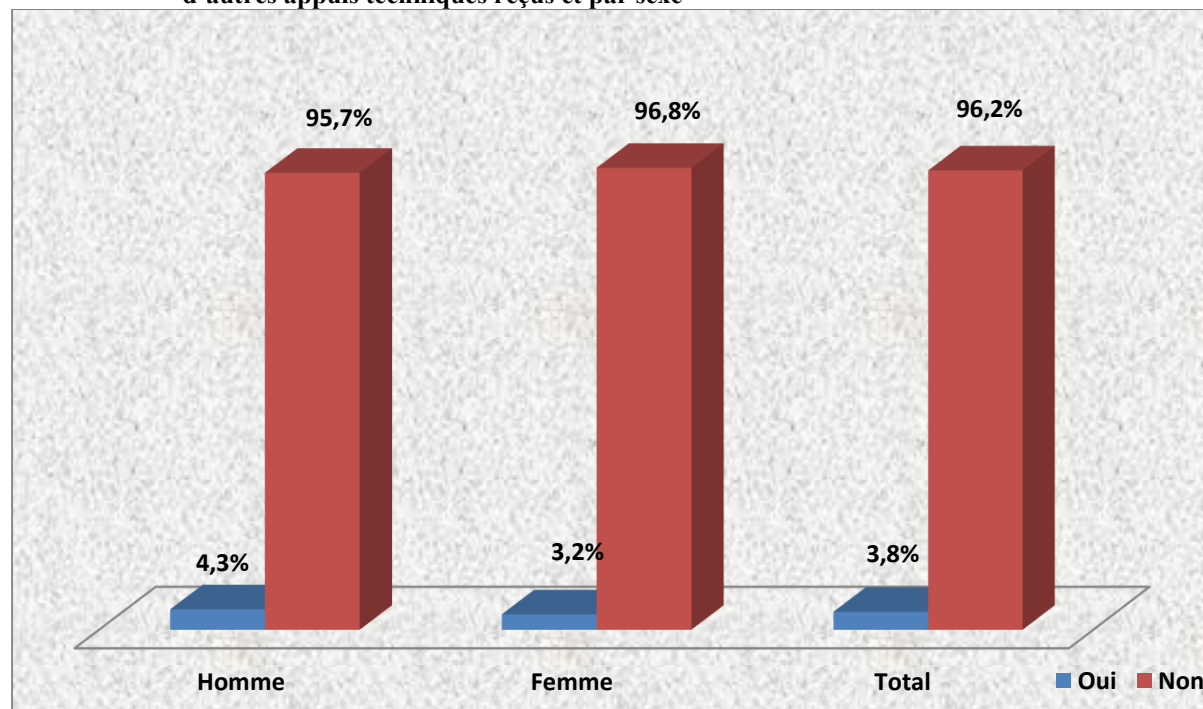
Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

La quasi-totalité (99,1%) des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée sont satisfaits par rapport à la formation reçue dont (58,1% sont satisfaits et 41% sont très satisfaits). Parmi les femmes, 99,6% se déclarent satisfaites et 98,6% pour les hommes.

5.3.7. D'autres appuis techniques des bénéficiaires

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, les bénéficiaires devraient avoir d'autres appuis techniques.

Graphique 14: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon d'autres appuis techniques reçus et par sexe



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

Au total, en plus d'un premier appui, 96,2% des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée attestent qu'ils n'ont pas eu d'autres appuis techniques et seulement 3,8% ont reçu d'autres appuis venant des ONG, des parents ou amis. Parmi les femmes bénéficiaires, 3,2% ont été appuyées techniquement, contre 4,3% pour les hommes.

5.3.8. Montant moyen des financements (en FCFA)

Les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée ont reçu en moyenne une subvention de 298 013 FCFA de subventions.

Tableau 28: Montants moyens reçus par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon la branche d'activités et par sexe

Branche d'activité	Financement total (en FCFA)			Subvention		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Agriculture	364 553	346 773	356 507	300 244	298 545	299 475
Activités de fabrication	354 412	352 063	353 319	301 471	300 000	300 786
Production et distribution d'électricité et de gaz	446 000	416 667	435 536	300 000	300 000	300 000
Construction	448 571	300 000	431 243	291 429	300 000	292 428
Commerce	448 810	325 909	376 024	300 000	300 000	300 000
Hébergement et restauration		300 000	300 000		300 000	300 000
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	314 762	300 000	305 913	281 429	300 000	292 561
Activités de services de soutien et de bureau		300 000	300 000		300 000	300 000
Activités pour la santé humaine et l'action sociale		800 000	800 000		300 000	300 000
Total	371 066	341 548	356 682	298 246	299 263	298 742

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

Le revenu moyen des financements reçus par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée est de 356 682 FCFA et celui des subventions est de 298 742 FCFA. Aucun homme n'a reçu ni de financement, ni de subvention dans les branches suivantes : Hébergement et Restauration ; Activités de Services de Soutien et de Bureau et Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale. A l'exception des branches d'activités de fabrication et d'agriculture, le montant moyen des subventions des femmes des autres branches d'activités est légèrement supérieur ou égal à celui des hommes.

5.3.9. Montant moyen des prêts

Le montant moyen alloué aux bénéficiaires par branche d'activités selon le sexe

Tableau 29: Revenu moyen des prêts reçus par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon la branche d'activités et par sexe

Branche d'activité	Prêt					
	Homme		Femme		Total	
	Moyen	Effectif	Moyen	Effectif	Moyen	Effectif
Agriculture	659 167	22	530 500	17	603 185	39
Activités de fabrication	600 000	5	416 500	7	498 702	12
Production et distribution d'électricité et de gaz	730 000	2	350 000	2	547 481	4
Construction	1 100 000	2		0	1 100 000	2
Commerce	625 000	9	285 000	5	503 714	14
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	700 000	2		0	700 000	2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale		0	1 000 000	2	1 000 000	2
Total	668 043	42	482 947	32	587 907	74

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

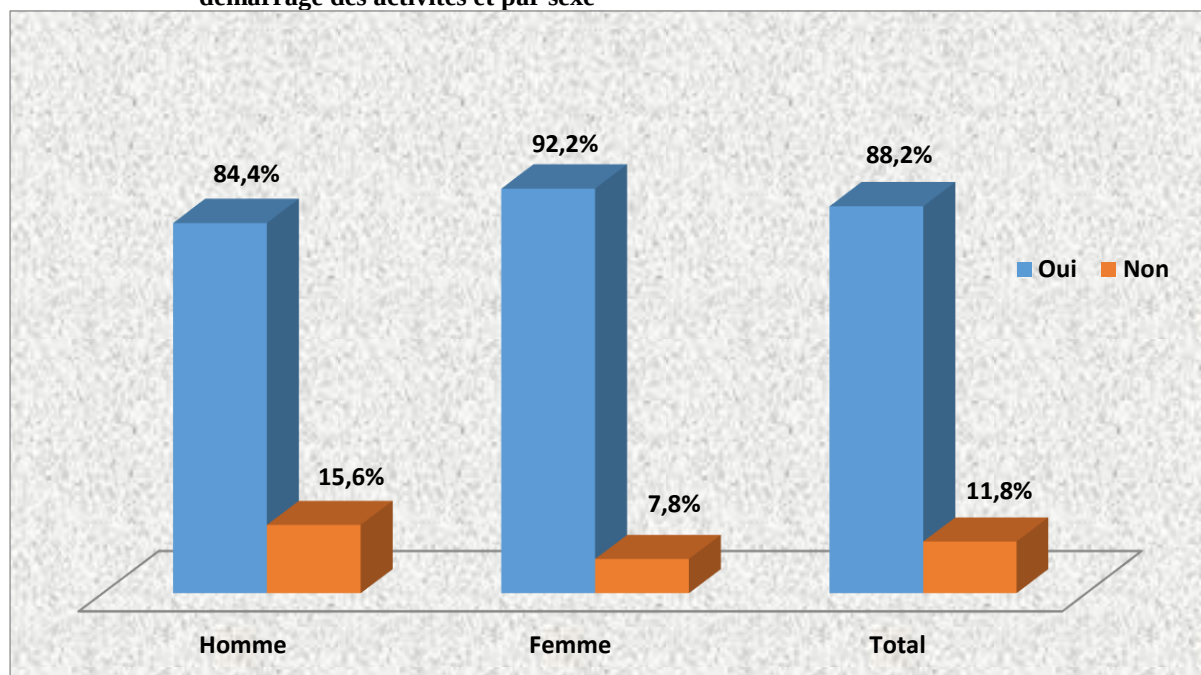
Le montant du prêt accordé aux bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée est de 595 303 FCFA en moyenne. Il est de 681 087 FCFA pour les hommes et 482 947 FCFA pour les femmes. Quelle que soit la branche d'activités, le montant moyen des prêts des hommes dépasse celui des femmes, excepté la branche d'activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale. Le montant moyen de prêt le plus élevé s'observe au niveau des individus de la branche d'activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale qui sont uniquement des femmes avec 1 000 000 FCFA.

Aucun bénéficiaire de la branche d'activités Hébergement et Restauration et celle des Services de Soutien et de Bureau n'a reçu de prêts à travers une banque.

5.3.10. Démarrage des activités après l'appui du PROCEJ

La situation sur le taux de démarrage des activités des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée.

Graphique 15 : Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon le démarrage des activités et par sexe



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

A la lecture de ce graphique, nous constatons que 88,2% des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée ont commencé leurs activités au moment de l'enquête et 11,8% n'avaient pas commencé. Parmi les femmes bénéficiaires, 92,2% ont commencé tandis que le taux de démarrage des hommes s'élève à 84,4%.

5.3.11. Nombre de travailleurs permanents et temporaires

Les bénéficiaires de la sous-composante entrepreneuriat ont créé des emplois permanents et temporaires suite au démarrage de leurs activités.

Tableau 30: Répartition des emplois créés par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon le secteur d'activités et par sexe

Secteur d'activités économiques	Travailleurs permanent			Travailleurs temporaires			Travailleurs total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Agriculture, élevage, forêt, pêche	393	377	770	82	187	269	475	563	1038
Industrie	191	148	339	71	64	135	262	212	474
Commerce	96	114	211	29	67	96	126	182	307
Services	93	173	266	29	74	103	122	247	369
Total	773	812	1586	211	392	603	985	1204	2189

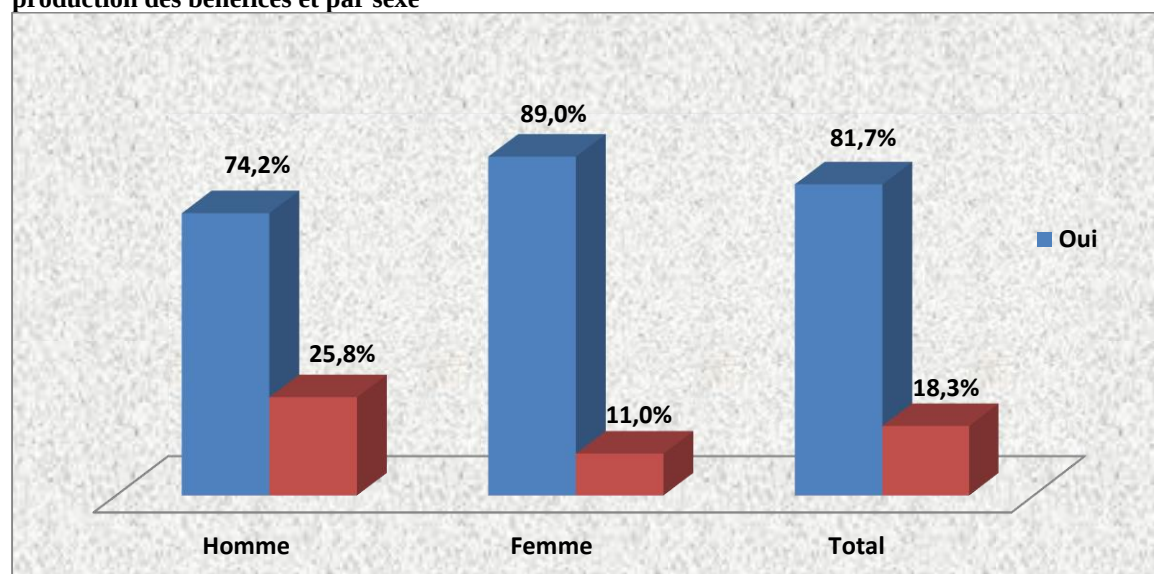
Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

Au total, 2189 individus travaillent dans les petites et moyennes entreprises créées par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée, dont 1586 sont des travailleurs permanents et 603 sont des emplois temporaires. Dans l'ensemble et parmi les travailleurs temporaires, quel que soit le secteur d'activités, le nombre de femmes en emploi est supérieur à celui des hommes, exception faite au secteur d'activité industrie. Par contre, parmi les permanents des secteurs agricole et industriel, on constate qu'il y a plus d'hommes que de femmes (agriculture : 393 hommes contre 377 femmes ; industrie : 191 hommes contre 148 femmes).

5.3.12. Bénéfices générés par les bénéficiaires

Les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée ont eu à générer des bénéfices après le démarrage de leurs activités. Certains d'entre eux ont pu générer des bénéfices.

Graphique 16: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon la production des bénéfices et par sexe



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

Plus de huit bénéficiaires sur dix (81,7%) ont réussi à produire des gains. Cette proportion est plus importante chez les femmes (89%) que chez les hommes (74,2%).

5.3.13. Bénéfice moyen généré par les bénéficiaires

Ce tableau démontre la génération de bénéfices moyens par certains bénéficiaires selon le secteur d'activités et le sexe.

Tableau 31: Bénéfice moyen généré par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée de la création leur entreprise à la date de l'enquête selon le secteur d'activités et par sexe

Secteur d'activités économiques	Homme	Femme	Total
Agriculture, élevage, forêt, pêche	136796	79329	106682
Industrie	307432	71686	194200
Commerce	119713	192513	164843
Services	125009	154452	145378
Total	176005	111337	140125

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

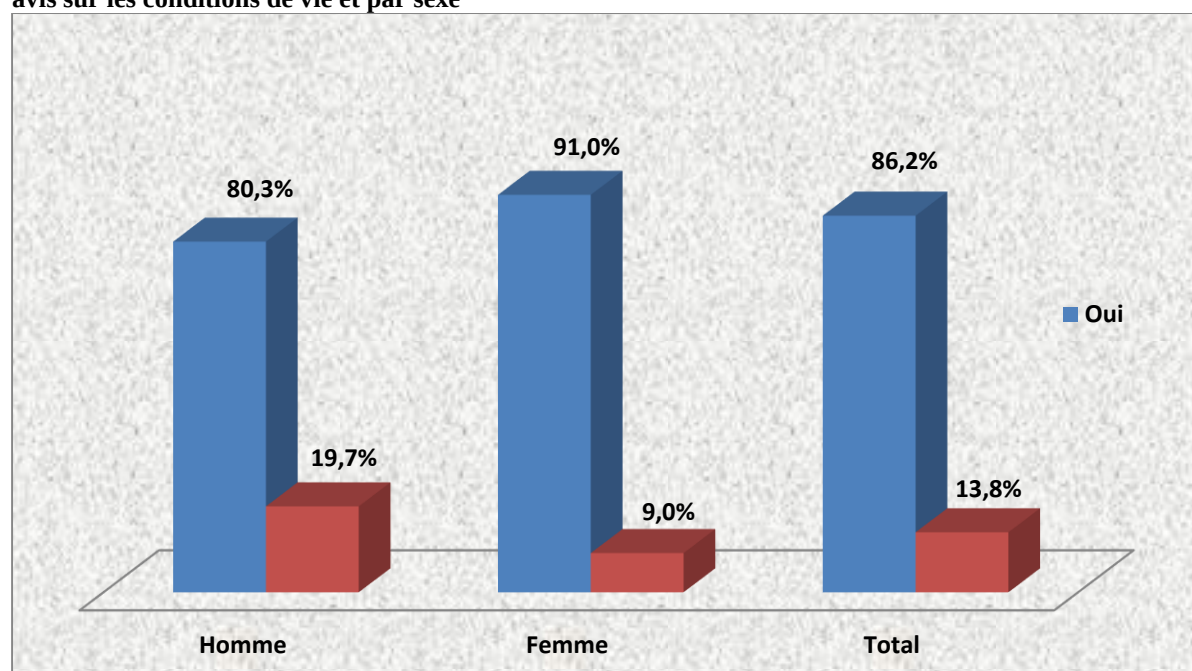
Dans l'ensemble, le bénéfice moyen généré par les bénéficiaires est 140 125 FCFA dont 176 005 FCFA pour les hommes et 111 337 FCFA pour les femmes. L'analyse par secteur d'activités nous montre que l'industrie a généré un bénéfice moyen de 194 200 FCFA, supérieur aux autres secteurs d'activités.

Dans les secteurs d'activités primaire et secondaire, nous constatons que le revenu produit par les hommes est nettement supérieur à celui des femmes. Quant au secteur d'activités tertiaire (commerce et services) les femmes s'en sortent mieux que les hommes.

5.3.14. Les ressources générées permettent-elles de vivre correctement ?

Il s'agit à travers ce graphique de connaître si les ressources leur permettent de vivre correctement.

Graphique 17: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon leur avis sur les conditions de vie et par sexe



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

De façon générale, 86,2% déclarent que les ressources générées leur permettent de vivre correctement. De même, 91% des femmes bénéficiaires affirment que les ressources générées permettent de mieux vivre et 80,3% pour les hommes.

5.3.15. Autres accompagnements des bénéficiaires dans la mise en œuvre de leur entreprise

Ce tableau retrace l'état des lieux du degré de la fréquence d'accompagnement dans la mise en œuvre de leur entreprise.

Tableau 32: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon leur opinion sur les fréquences d'accompagnement et par sexe

Fréquence des suivis	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Pas fréquent	142	43,8	81	24,0	223	33,7
Peu fréquent	18	5,6	19	5,5	37	5,6
Assez-fréquent	126	38,8	64	19,0	189	28,7
Très fréquent	38	11,8	173	51,5	211	32,0
Total	324	100	336	100	660	100

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

Sur l'ensemble des bénéficiaires ayant reçu un accompagnement outre que le PROCEJ dans la mise en œuvre de leur entreprise autre que celui du projet, 33,7% pensent que cet accompagnement n'est pas fréquent et 60,7% le pensent (assez fréquent est 28,7% et très fréquent : 32%). L'accompagnement de 43,8% des hommes n'était pas fréquent. Par contre, l'accompagnement de 51,5% des femmes était très fréquent.

5.3.16. Nature de l'accompagnement

Il s'agit de déterminer la nature de l'accompagnement des bénéficiaires.

Tableau 33: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon la nature de l'accompagnement et par sexe

Nature de l'accompagnement	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Technique	131	40,4	235	70,0	367	55,5
Financier	42	12,9	50	15,0	92	14,0
Moral	173	53,4	237	70,5	410	62,1
Autres	2	0,6	15	4,5	17	2,6

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

L'analyse de ce tableau nous montre que la nature de l'accompagnement des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée était principalement morale avec 62,1%, puis technique avec 55,5%. De même chez les hommes, le même constat demeure avec 53,4% pour un accompagnement moral et 40,4% pour l'accompagnement technique. Quant aux femmes, elles ont bénéficié majoritairement des accompagnements moral et technique avec respectivement 70,5% et 70%, supérieur à ceux des hommes.

5.3.17. Appréciation sur l'accompagnement d'autres personnes

Il s'agit de déterminer l'appréciation de l'accompagnement des bénéficiaires selon le sexe.

Tableau 34: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon leur degré de satisfaction sur l'accompagnement reçus par d'autres personnes selon le sexe

Degrés de satisfaction par rapport à l'accompagnement	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Très insatisfaisant	2	1,0	0	0,0	2	0,4
Insatisfaisant	4	2,0	0	0,0	4	0,8
Satisfaisant	120	66,0	61	23,5	181	41,1
Très satisfaisant	56	31,0	197	76,5	253	57,6
Sans opinion	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	182	100	257	100	439	100

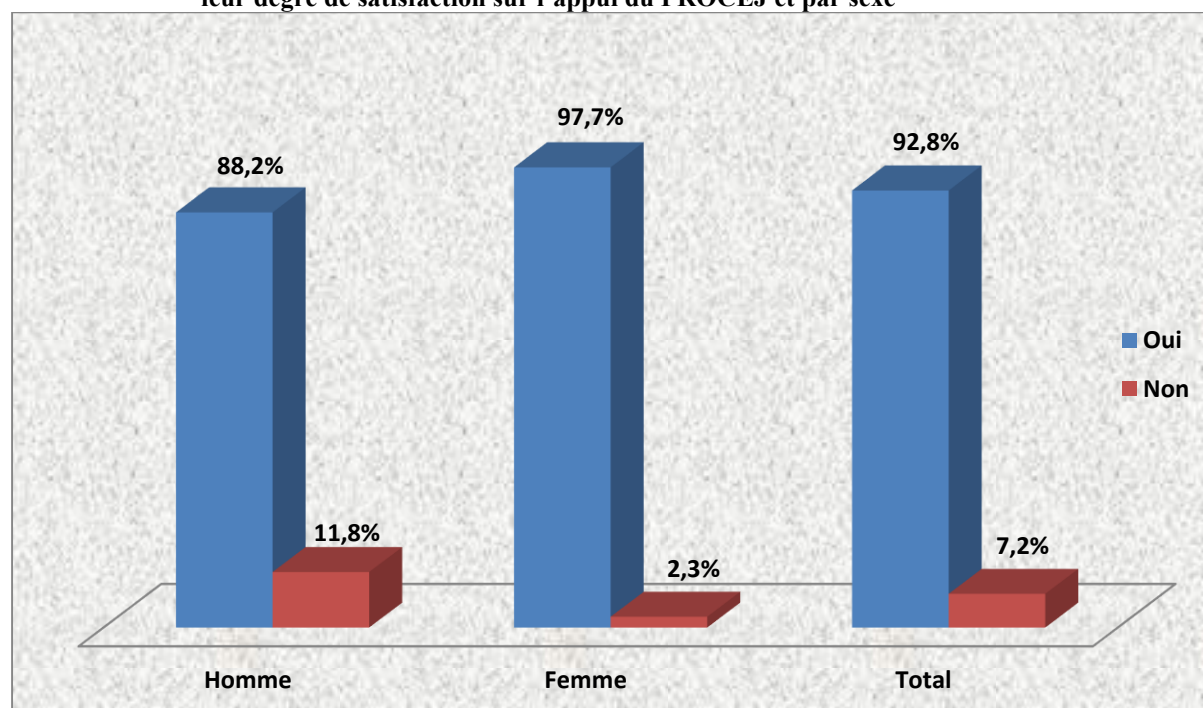
Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

L'analyse de ce tableau prouve que, 98,7% des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée trouvent l'accompagnement satisfaisant. Quel que soit le sexe, la même appréciation s'observe. En effet, 97% des hommes sont satisfaits de leur accompagnement et une appréciation unanime chez les femmes (100%).

5.3.18. Degré de satisfaction de l'appui apporté par le PROCEJ

Cette partie traite le degré de satisfaction par rapport à l'appui du PROCEJ par sexe.

Graphique 18 : Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon leur degré de satisfaction sur l'appui du PROCEJ et par sexe



Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016.

Dans ce graphique, la plupart (92,8%) des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée témoignent qu'ils sont satisfaits de l'appui apporté par le PROCEJ et 7,2% ne le sont pas. Plus de neuf femmes sur dix (97,7%) sont satisfaites de l'appui du PROCEJ car elles développent des activités génératrices de revenus (les activités indépendantes non agricoles) pour assurer le quotidien. En ce qui concerne les hommes, 88,2% approuvent qu'ils sont satisfaits de l'appui apporté par le PROCEJ.

5.3.19. Recommandations faites par les bénéficiaires pour améliorer le programme

Ce tableau énumère l'avis des bénéficiaires pour une meilleure amélioration des conditions de formation et de financement à travers des recommandations.

Tableau 35: Répartition des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée selon les recommandations formulées par rapport à l'amélioration des conditions et par sexe

Recommandations pour l'amélioration des conditions de ce programme	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Accorder un prêt	36	9,5	20	5,5	57	7,6
Augmenter la durée de la formation	2	0,5	2	0,5	4	0,5
Augmenter les subventions / financements	96	25,1	39	10,6	135	18,0
Continuer à former les jeunes	186	48,3	246	67,3	431	57,6
Diminuer le taux d'intérêt des banques	2	0,5	0	0,0	2	0,2
Equiper les bénéficiaires	11	2,8	7	1,8	18	2,4
Faire un suivi régulier	29	7,6	19	5,1	48	6,4
Renforcer la capacité des bénéficiaires	4	0,9	0	0,0	4	0,5
Sans opinion / remerciement	13	3,3	32	8,8	45	6,0
Transparence dans la gestion du projet	5	1,4	2	0,5	7	1,0

Source : ONEF, Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PROCEJ, Novembre 2016

En termes de recommandations formulées par les bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée, plus de la moitié (57,6%) souhaitent que le PROCEJ continue à former les jeunes, dont majoritairement les femmes (67,3%) ; 18% sollicitent l'augmentation des subventions ou financements, 7,6% sont favorables aux prêts bancaires et 6,4% souhaitent un suivi régulier des bénéficiaires.

Conclusion et recommandations

1. Conclusion

La présente étude nous a permis de traiter les caractéristiques sociodémographiques, la connaissance et le processus de sélection du PROCEJ, le degré de satisfaction et les appuis offerts. Elle s'est déroulée sur l'ensemble du territoire national. Entièrement financée par la banque mondiale à travers le PROCEJ, cette étude a concerné trois sous composantes : l'apprentissage de type dual, la formation professionnelle de courte durée et pour les jeunes ayant une éducation limitée.

Au total, 1197 bénéficiaires ont été enquêtés, les résultats ont été extrapolés à l'ensemble des 5008 bénéficiaires au moment de l'enquête. L'effet du projet sur les bénéficiaires à cette première phase est positif. Une bonne partie des bénéficiaires sont satisfaits. Par contre, près de la moitié n'ont aucune connaissance sur les domaines d'intervention du projet. De même près de la moitié ont pris connaissance de l'existence du projet à travers des parents ou amis.

Plus de deux tiers des bénéficiaires étaient en activité avant leur sélection dans le projet. Parmi les 5008 bénéficiaires, plus de la moitié sont de la formation professionnelle de courte durée. L'enquête a révélé quelques disparités qui sont relatives à la région, au sexe, au niveau d'éducation. En effet, plus d'un quart des bénéficiaires viennent de la région de Mopti, 24,8% sont des femmes qui sont moins représentées. Plus de la moitié des bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée ont le niveau secondaire. Le premier s'explique par un flux migratoire des ressortissants des régions du nord dû à la crise politico-sécuritaire qu'a connu le Mali.

La quasi-totalité des bénéficiaires affirment la transparence dans le processus de sélection et concernant le processus de sélection, la majorité des bénéficiaires sont satisfaits.

Les bénéficiaires ont mis en moyenne 51 mois pour exercer leurs activités antérieures, les agriculteurs ont mis 71 mois et les salariés 38 mois. On peut donc retenir que les 749 bénéficiaires de l'entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée ont généré 2189 emplois c'est-à-dire, il y a une amélioration durable et une progression dans l'emploi.

Près d'un quart des apprenants de l'apprentissage de type dual ont bénéficié d'une formation en mécanique engins à 2 roues et pratiquement la totalité affirme que le métier d'apprentissage du PROCEJ correspond à leur choix.

Dans l'ensemble, la totalité des bénéficiaires pensent que leur passage au PROCEJ a contribué positivement à un changement à leur niveau d'apprentissage. L'analyse par branche d'activité par composante, nous montre que près d'un tiers des bénéficiaires travaillaient dans la branche activité de fabrication.

Cette enquête a toutefois permis de relever quelques insuffisances dans la mise en œuvre des activités, notamment au niveau du suivi des bénéficiaires, des problèmes liés aux questions de transport, la connaissance des domaines d'intervention du PROCEJ, les mécanismes d'information et de communication dudit projet, l'état des appuis accordés, la qualité de la formation reçue ou qui est en train d'être reçue et autres.

2. Recommandations

A l'analyse de ce rapport, nous exhortons les différents partenaires à pérenniser ces genres d'initiatives, vu les innombrables sollicitations puisque l'apprentissage a pour but de doter les individus des capacités dont ils ont besoin pour exercer leurs droits et prendre leur destin en main.

Dans le souci de favoriser le développement professionnel et de contribuer à la création de sociétés d'apprentissage durable, le PROCEJ doit améliorer sa stratégie de communication en mettant l'accent sur les canaux d'information telles que les radios, la télévision et même les collectivités afin que les uns et les autres puissent s'imprégner de son mécanisme d'information.

Il doit également revoir le montant de la subvention accordée aux jeunes bénéficiaires pour la bonne réussite des différents projets. La durée de la formation serait un handicap compte tenu du temps imparti, il doit songer à accompagner les jeunes en leur octroyant des kits d'installations à la fin de l'apprentissage.

Le suivi régulier des formateurs, des apprenants et les lieux d'apprentissages est l'une des préoccupations majeures.

ANNEXE 1 : Quelques images des bénéficiaires en activités lors de la supervision

REGION DE MOPTI,

Commune de Fatoma

Maitre d'apprentissage : Sékou TRAORE

Bénéficiaire : Ibrahim TRAORE

Tel : 67 31 39 52

Métiers d'apprentissage : Mécanique engins à deux roues

Programme Formation Professionnelle de courte durée



REGION DE MOPTI

Commune de Fatoma

Maitre d'apprentissage : Sekou TRAORE

Bénéficiaire : Saliou Traoré

Tel : 60 40 08 30

Métiers d'apprentissage : Mécanique engins à deux roues

Programme Formation Professionnelle de courte durée



Sevaré (secteur II)

Maitre d'apprentissage : Zoumana KEMENANI

Bénéficiaire : Aminata TRAORE

Tel : 78 19 22 21/65 22 22 60

Métiers d'apprentissage : Electricité

Programme Formation Professionnelle de courte durée



Sevaré (Banketaba)

Maitre d'apprentissage : Chata DIARRA

Bénéficiaire : Amadou DIARRA

Tel : 77 80 11 41

Métiers d'apprentissage : Jardinage

Programme Formation Professionnelle de courte durée



Sevaré (Djiojory)

Maitre d'apprentissage : Awa COULIBALY

Bénéficiaire : Kamissa FANE

Tel : 76 95 99 81

Métiers d'apprentissage : Coiffure esthétique

Programme Formation Professionnelle de courte durée



Sevaré (Djiojory)

Maitre d'apprentissage : Awa COULIBALY

Bénéficiaire : Oumou MAIGA

Tel : 72 16 99 64

Métiers d'apprentissage : Coiffure esthétique

Programme Formation Professionnelle de courte durée



Sevaré (Djiojory)

Maitre d'apprentissage : Awa COULIBALY

Bénéficiaire : Ami MAIGA

Tel : 63 78 88 86

Métiers d'apprentissage : Coiffure esthétique

Programme Formation Professionnelle de courte durée



Sevaré (Secteur III)

Maitre d'apprentissage : Moussa DJIBO

Bénéficiaire : Toumani SIDIBE

Tel : 63 78 88 86

Métiers d'apprentissage : Embouche

Programme Formation Professionnelle de courte durée



Sevaré (Bamako coura)

Bénéficiaire : Mamadou TEMBELY

Tel : 66 94 78 18

Intitulé du Projet : Menuiserie-bois

Programme **Entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée**



Sevaré (Bamako coura)

Bénéficiaire : Djenebou TEME

Tel : 66 94 78 18

Intitulé du Projet : Transformation agroalimentaire

Programme **Entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée**



Validé

Bénéficiaire : Jeanne DOUGNON

Tel : 61 57 17 37

Intitulé du Projet : Restauration

Programme Entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée



Groupe de photo de quelques bénéficiaires de la Région de Mopti avec le représentant du FAFPA et le Maitre d'apprentissage



MOPTI (Mossinkoré)

Centre de formation Sory Bailo

Maitre d'apprentissage : Mahamoudou MAIGA

Tel : 62 17 78 22

Bénéficiaires : Boubacar KASSE, Abdramane MAIGA, Adama KONATE, Salif TRAORE, Ousmane NACRE, Hama GARIKO, Alhader OUSMANE, Lassina DIARRA, Adama SAMADO

Métiers d'apprentissage : Construction Métallique

Programme Apprentissage de type dual







Mardi, le 06 décembre 2016

Soudages bout à bout sur bords droit :

Méthodes de soudage à l'arc électrique :

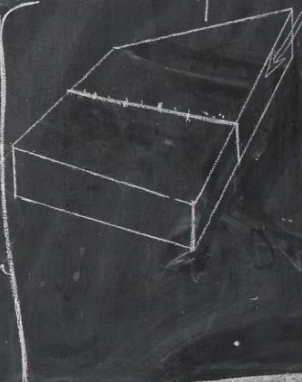
Préparation bout à bout à bords droits :

Les bords à souder doivent être bien rectilignes, c'est à dire perpendiculaires aux faces, et à l'autre. Cette préparation est économique, elle demande peu de travail et peu de

L'écartement est nul si l'épaisseur est inférieure à 2mm

4/① Techniques d'exécution :

- 1- Soudage de deux tôles de 4mm bout à bout et soutenues
on ne passe et sur un seul côté.
- Préparer les bords, faire un joint bout à bout avec
un écartement de 3mm et maintenir les tôles fixés sur
un support par des serre-joints.
- Point les tôles aux extrémités du joint.



MOPTI (Komoguel II)

Centre de formation Faso Kanu

Maitre d'apprentissage : Youssouf TRAORE

Tel : 66 64 70 41

Bénéficiaires : Mamadou SIDIBE, Abdoulaye TAMBOURA, Iyoucoule DIAWARA

Métiers d'apprentissage : Mécatronique

Programme Apprentissage de type dual





MOPTI (QUARTIER ADMINISTRATIF)

Bénéficiaire : Adama COULIBALY

Tel : 76 47 50 87

Intitulé du Projet : Menuiserie métallique

Programme Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée



MOPTI (Mossinkoré)

Centre de formation DAOU

Maitre d'apprentissage : Baba SACKO

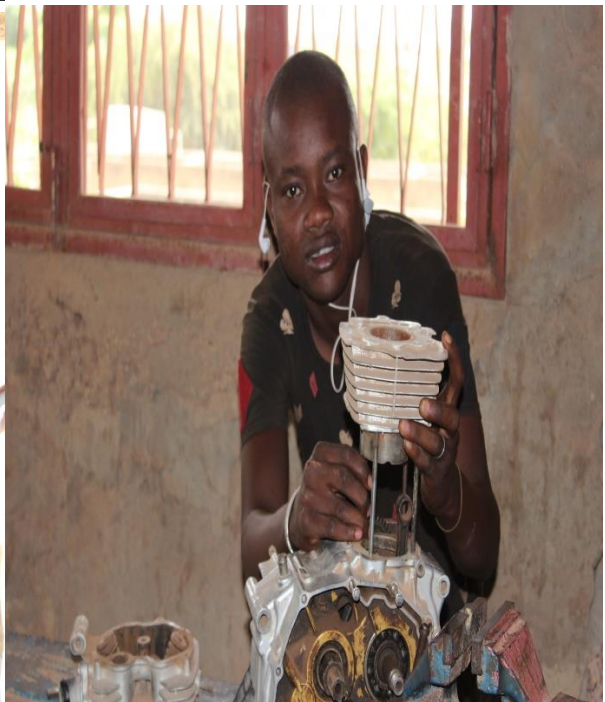
Tel : 76 01 07 97

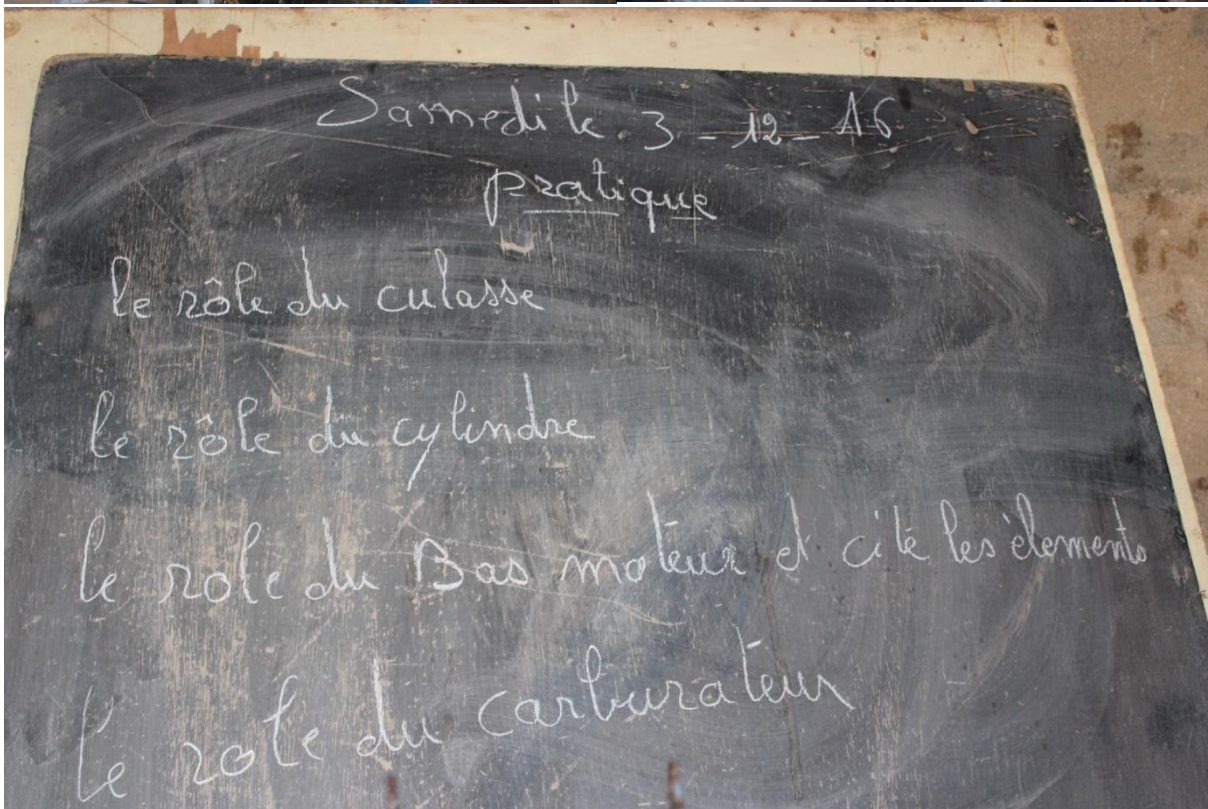
Bénéficiaires : Baboya DIARRA, Handane DIALLO, Hady DAOU, Allaye TRAORE, Mama TRAORE

Métiers d'apprentissage : Mécanique à 2 roues

Programme Apprentissage de type dual









MOPTI (Gangal)

Bénéficiaire : Maimouna SOGODOGO

Tel : 65 86 50 21

Intitulé du Projet : Restauration

Programme Entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée



MOPTI (Mossinkoré)

Bénéficiaire : Adiara SANOGO

Tel : 68 38 59 05

Intitulé du Projet : Transformation agroalimentaire

Programme Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée



MOPTI (Mossinkoré)

Maitre d'apprentissage : Oumar KONTA

Bénéficiaire : Yaya DIALLO

Tel : 63 16 19 99

Métiers d'apprentissage : Coiffure Homme

Programme Formation Professionnelle de courte durée



MOPTI (Bougoufè)

Maitre d'apprentissage : Aly KONTA

Bénéficiaire : Dramane COULIBALY

Tel : 60 48 55 44

Métiers d'apprentissage : Embouche

Programme Formation Professionnelle de courte durée



MOPTI (Tibo)

Maitre d'apprentissage : Aminata TIMBO

Bénéficiaire : Djeneba DEMBELE

Tel : 69 58 78 97

Métiers d'apprentissage : Transformation agroalimentaire

Programme Formation Professionnelle de courte durée



MOPTI (Medina coura)

Maitre d'apprentissage : Saran SANGARE

Bénéficiaire : Bintou SANGARE

Tel : 73 81 28 20

Métiers d'apprentissage : Transformation agroalimentaire

Programme Formation Professionnelle de courte durée



MOPTI (Tibo)

Maitre d'apprentissage : Aissata DIALLO

Bénéficiaire : Bintou ONGOIBA

Tel : 73 65 05 00

Métiers d'apprentissage : Transformation agroalimentaire

Programme Formation Professionnelle de courte durée



MOPTI (Gangal)

Maitre d'apprentissage : Ramatou SAMASSEKOU

Bénéficiaires :

Fatoumata SAMASSEKOU (66 87 04 47)

Founè KONIPO (67 66 82 30)

Famé Cissé (68 68 55 69)

Aminata TRAORE (65 66 70 47)

Métiers d'apprentissage : Tatouage

Programme Formation Professionnelle de courte durée



REGION DE SIKASSO

KOUTIALA (KOKO)

Bénéficiaire : Mme NIANGADOU

Tel : 66 69 56 65

Intitulé du Projet : Savonnerie

Programme Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée



REGION DE SIKASSO

KOUTIALA (KOKO)

Bénéficiaire : Mme SANGARE

Tel : 76 84 81 27

Intitulé du Projet : Tatouage

Programme Entrepreneuriat des jeunes ayant une éducation limitée



REGION DE SIKASSO

KOUTIALA (2eme QUARTIER)

Bénéficiaire : Aminata BOUGOUDOGO

Tel : 75 35 51 58

Intitulé du Projet : Coiffure Esthétique

Programme Entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée



REGION DE SIKASSO

KOUTIALA (1er QUARTIER)

Maitre d'apprentissage : Mamadou KONE

Bénéficiaire : Issa TRAORE

Tel : 64 92 92 46

Métiers d'apprentissage : Embouche

Programme Formation Professionnelle de courte durée



REGION DE SIKASSO

SIKASSO (WAYERMA)

Bénéficiaire : Kemissa SIDIBE

Tel : 76 92 46 68

Intitulé du Projet : Teinture

Programme Entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée



REGION DE SIKASSO

SIKASSO (BOUGOULA VILLE)

Bénéficiaire : Afouchata DIAKITE

Tel : 76 92 46 68

Intitulé du Projet : Transformation agroalimentaire

Programme Entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée



REGION DE SIKASSO

SIKASSO (MEDINE)

Maitre d'apprentissage : Dramane OUATTARA

Bénéficiaire : Zoumana FOMBA

Tel : 74 02 75 05

Métiers d'apprentissage : Mécanique engin à 2 roues

Programme Formation Professionnelle de courte durée



REGION DE SIKASSO

SIKASSO (HAMDALLAYE)

Maitre d'apprentissage : Kadiatou TRAORE

Bénéficiaire : Cathérine DEMBELE

Tel : 67 56 33 38

Métiers d'apprentissage : Fabrication de chaussures

Programme Formation Professionnelle de courte durée



REGION DE SIKASSO

SIKASSO (LAFIABOUGOU)

Bénéficiaire : Hawa DIARRA

Tel : 77 72 89 46

Intitulé du Projet : Teinture

Programme Entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée



REGION DE SIKASSO

NIENA

Maitre d'apprentissage : Amadou TRAORE

Bénéficiaire : Adama BERTHE

Tel : 67 56 33 38

Métiers d'apprentissage : Menuiserie bois

Programme Formation Professionnelle de courte durée



REGION DE SIKASSO

NIENA

Maitre d'apprentissage : Issiaka DIALLO

Bénéficiaire : Mamadou DIALLO

Tel : 64 75 98 21

Métiers d'apprentissage : Menuiserie bois

Programme Formation Professionnelle de courte durée



REGION DE SIKASSO

BOUGOUNI (HEREMAKONO)

Bénéficiaire : Minata SANGARE

Tel : 62 87 32 07

Intitulé du Projet : Transformation agroalimentaire

Programme Entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée



REGION DE SIKASSO BOUGOUNI (HEREMAKONO)

Maitre d'apprentissage : Nouhoum DOUMBIA

Bénéficiaire : Abdoulaye DOUMBIA **Tel** : 77 91 87 50

Métiers d'apprentissage : Construction Metallique

Programme Formation Professionnelle de courte durée



REGION DE SIKASSO

BOUGOUNI (MASSABLA COURA)

Maitre d'apprentissage : Amadou DIALLO

Bénéficiaire : Amadou DIAWARA

Tel : 64 82 15 18

Métiers d'apprentissage : Menuiserie bois

Programme Formation Professionnelle de courte durée



REGION DE SIKASSO

BOUGOUNI (TOURABOUGOU)

Maitre d'apprentissage : Soumaila BERTHE

Bénéficiaire : Moustapha SANGARE

Tel : 63 06 46 96

Métiers d'apprentissage : Construction Métallique

Programme Formation Professionnelle de courte durée



REGION DE SIKASSO

BOUGOUNI (DIALANIKORO)

Maitre d'apprentissage : Mariam OUATTARA

Bénéficiaire : Hamoya DIALLO

Tel : 75 70 71 96

Métiers d'apprentissage : Transformation agroalimentaire

Programme Formation Professionnelle de courte durée



REGION DE SIKASSO

BOUGOUNI (HEREMAKONO)

Maitre d'apprentissage : Adama COULIBALY

Bénéficiaires : Issa A COULIBALY (77 22 70 30)

Métiers d'apprentissage : Menuiserie bois

Programme Apprentissage de type dual



REGION DE SIKASSO

BOUGOUNI (HEREMAKONO)

Maitre d'apprentissage : Adama COULIBALY

Bénéficiaires : Souleymane BAH 73 48 77 33

Métiers d'apprentissage : Menuiserie bois

Programme Apprentissage de type dual



REGION DE SIKASSO

BOUGOUNI (HEREMAKONO)

Maitre d'apprentissage : Adama COULIBALY

Bénéficiaires : Seydou GUINDO 77 83 65 29

Métiers d'apprentissage : Menuiserie-bois

Programme Apprentissage de type dual



Groupe de photo des bénéficiaires de Bougouni avec le Directeur Régional du FAFPA de Sikasso et le Maitre d'apprentissage



ANNEXE 2 : Questionnaire de l'étude

Enquête sur la Satisfaction des bénéficiaires du Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes (PROCEJ)

Questionnaire : Enquête de référence

Section 0 : Information sur la collecte des données

N° du Questionnaire : |_|_|_|_|_|

Date de l'entretien : |_|_| / |_|_| / 2016

Nom et Prénom de l'enquêteur : _____ |_|_| code

Date du contrôle : |_|_| / |_|_| / 2016

Nom et Prénom du Contrôleur : _____ |_|_| code

Section 1 : Identification du bénéficiaire

Q1.1. Nom et Prénom du bénéficiaire : _____

Q1.2. Sexe : |_| 1=Homme 2= Femme

Q1.3. Date de naissance |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

Q1.4. Lieu de résidence

Q1.4a. Région _____ Q1.4b. Cercle : _____ Q1.4c. Commune : _____

Q1.4d. Localité/Quartier : _____

Q1.5. N° de téléphone |_|_|_|_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_|

Q 1.5. Situation matrimoniale : |_| 1=célibataire 2= Marié(e) 3=Divorcé(e) 4= Séparé(e)

Q 1.6. Etes-vous déjà allé à l'école ? : |_| 1=Oui 2= Non

Q 1.7. Niveau d'instruction : |_| 1= Aucun 2= Coranique/alphabétisé(e) 3 =Primaire
4= Secondaire 5=Supérieur

Q1.8. Spécialité : _____

Q1.9. Diplôme le plus élevé : |_| 0=Aucun 1=CEP 2=DEF 3=Bac 4= CAP 5=BT
6=DUT/DEUG 7=Licence/Master/Doctorat

Q1.10. Nombre de personnes en charge : |_|_|

Q1.11. Le programme du bénéficiaire |_|

1= Formation dual FAFPA 2= Entrepreneuriat APEJ
3 =Formation professionnelle de courte durée (DNFP)

Section 2 : Connaissance du Projet et ses mécanismes d'information et de communication

Q2.1. Est-ce que vous avez entendu parler du PROCEJ ? ☐ 1=Oui 2= Non

Q2.2. Si oui depuis quand ? ☐☐ Nombre de mois

Q2.3. Comment avez-vous eu connaissance du PROCEJ ? :

1= Site Web du PROCEJ	☐	5=Parents/amis	☐
2= Presse écrite	☐	6=Responsables du projet	☐
3=Télévision	☐	7=Agence d'exécution	☐
4= Radio	☐	8=Panneaux publicitaires	☐
9= Autres	☐		

Q2.3a. Si autres, Précisez : _____

Q2.4 Connaissez-vous les objectifs/domaines d'intervention du PROCEJ? ☐ 1=Oui 2= Non

Q2.4a. Si Oui, citez deux domaines d'intervention du PROCEJ :

D1 : _____
D2 : _____

Q2.5. Comment jugez-vous les mécanismes de communication du PROCEJ ? ☐

1=Très insatisfaisant 2=Insatisfaisant 3=Satisfaisant
4=Très satisfaisant 5 = Sans opinion

Q2.6. Si pas adapté, quelle amélioration proposerez-vous ? _____

Section 3 : Processus de sélection des bénéficiaires

Q3.1. Est-ce que vous avez connaissance du processus de sélection des bénéficiaires du PROCEJ
☐ 1= Oui 2= Non

Q3.2. Si oui, que pensez-vous du processus de sélection du PROCEJ ? ☐

1= Pas d'avis 2= Non transparent 3=Peu transparent
4=Transparent 5=Très transparent

Q3.2a Pourquoi ? _____

Q3.3. Etes-vous satisfait de la méthode de sélection ? : ☐ 1=Oui 2= Non

Q3.3a. Pourquoi _____

Q3.4. Si non que faut-il faire selon vous pour connaître le processus de sélection ? _____

Section 4 : Situation du bénéficiaire avant son intégration au Projet

Q4.1. Aviez-vous déjà exercé une activité professionnelle avant votre participation au Projet ?
|_| 1=Oui 2= Non

Q4.2. Quel était cette activité ? : _____

Q4.3 Quel était votre statut pour cette activité ? |_| 1=Salarié 2=Indépendant
3= Stagiaire rémunéré 4= Apprenti/Stagiaire non rémunéré 5=Bénévole

Q4.4 Pendant combien de temps avez-vous exercez cette activité avant votre participation au PROCEJ ? |_|_|_|_|_| Nombre de mois

Q4.5. Quel était votre revenu mensuel pour cette activité ? |_| 1=moins de 25 000
2= entre 25000 et 50 000 FCFA 3= entre 50 001 et 75 000 FCFA
4=entre 75 000 et 100 000 FCFA 5=plus de 100 000 FCFA

Q4.6 Comment aviez-vous obtenu cet emploi ? : |_|_| 1=Relation personnelle
2= Directement auprès de l'employeur 3= ANPE 4= Bureau de Placement Privé 5=Autres

Q4.6a. Précisez autres : _____

Q4.7. Pendant combien de temps êtes-vous resté sans activité avant votre participation au PROCEJ ? |_|_|_|_|_| Nombre de mo

Section 5 : Appuis offerts par le projet

5.1 Sous-composante Apprentissage de type Dual (AD) FAFPA

QAD1. Avez-vous suivi un apprentissage avant le PROCEJ ? ☐ 1=Oui 2= Non

QAD2. Depuis combien de temps êtes-vous en apprentissage ? Nombre de mois

QAD3. Dans quel métier êtes-vous en apprentissage dans le cadre du PROCEJ ? ☐
1=Mécatronique 2= Mécanique engins à deux roues 3=Coiffure esthétique
4=Construction métallique 5=Menuiserie-bois 6=Electronique
7=Froid-climatisation 8= coupe et couture

QAD4. Quelles sont les motivations de votre choix pour ce métier ? ☐
1=Perfectionner mon métier 2= Apprendre un métier pour la 1^{ère} fois
3=Changer de métier 4= Pour avoir un emploi 5=Autres

QAD4a. Précisez autres : _____

QAD5. Ce métier correspondait-il à votre choix ? ☐ 1=Oui 2= Non

QAD6. Si non, quel est le métier que vous aviez souhaité exercer ? _____

QAD7. Comment jugez-vous les formations théoriques ? ☐ 1=Très insatisfaisant
2=Insatisfaisant 3=Satisfaisant 4=Très satisfaisant 5 = Sans opinion

QAD8. Pourquoi ? : _____

QAD9. Comment jugez-vous l'encadrement de votre maître d'apprentissage ?
☐ 1=Très insatisfaisant 2=Insatisfaisant 3=Satisfaisant
4=Très satisfaisant 5 = Sans opinion

QAD10. Pourquoi ? : _____

QAD11. Avez-vous reçu une visite des conseillers en apprentissage du FAFPA depuis que vous êtes en apprentissage ? ☐ 1=Oui 2= Non

QAD13. La participation à l'apprentissage a-t-elle apporté un changement à votre niveau ?
☐ 1=Oui 2= Non

QAD13a. Si oui, lesquels _____

QAD14. Etes-vous satisfait de l'appui apporté par le projet ? ☐ 1=Oui 2= Non

QAD15. Pourquoi _____ ?

QAD16. Quelles recommandations faites-vous pour l'amélioration des conditions d'apprentissage ?

5.2. Sous-composante Formation Décentralisée de Court Terme (DNFP)

QFD1. Avez-vous suivi un apprentissage avant le PROCEJ ? ☐ 1=Oui 2= Non

QFD2. Depuis combien de temps êtes-vous en apprentissage ? Nombre de mois

QFD3. Dans quel métier êtes-vous en apprentissage dans le cadre du projet ?

QFD4. Ce métier correspondait-il à votre choix ? ☐ 1=Oui 2= Non

QFD5. Si non, quel est le métier que vous aviez souhaité exercer ? _____

QFD6. Quelles sont les motivations de votre choix pour l'apprentissage ? ☐
1=Perfectionner mon métier 2= Apprendre un métier pour la 1^{ère} fois
3=Changer de métier 4= Pour avoir un emploi 5=Autres

QFD6a. Précisez autres : _____

QFD7. Comment jugez-vous l'apprentissage reçu ? : ☐ 1=Très insatisfaisant
2=Insatisfaisant 3=Satisfaisant 4=Très satisfaisant 5 = Sans opinion

QFD8. Pourquoi ? _____

QFD9. La participation à l'apprentissage a-t-elle apporté un changement à votre niveau ?
☐ 1=Oui 2= Non

QFD10. Etes-vous satisfait de l'appui apporté par le projet ? ☐ 1=Oui 2= Non

QFD11. Pourquoi _____

QFD12. Quelles recommandations faites-vous pour l'amélioration des conditions d'apprentissage ?

5.3 Sous-composantes Entrepreneuriat pour les jeunes ayant une éducation limitée (APEJ)

QEJ1. Quelle est l'activité principale de votre PME ? _____

QEJ2. Secteur d'activités de votre PME ? ☐

1. Agriculture 2. Industrie 3. Commerce 4. Services

QEJ3. Quelle était votre motivation en participant à ce projet : ☐

1=Créer mon entreprise 2= Trouver un emploi 3=Changer de métier 4=Autres

QEJ3a. Si autre, précisez : _____

QEJ4. L'appui dont vous avez bénéficié vient de quel Service/ Structure _____ ?

QEJ5. Avez-vous bénéficié de formations pour votre projet ? ☐ 1=Oui 2= Non

QEJ6. Si oui, précisez la formation _____

QEJ7. La formation dont vous avez bénéficié a duré combien de temps Nombre de mois

/ Nombre de jours

QEJ8. Comment jugez-vous la formation reçue ? : ☐ 1=Très insatisfaisant

2=Insatisfaisant 3=Satisfaisant 4=Très satisfaisant 5 = Sans opinion

QEJ9. Avez-vous bénéficié d'autres appuis techniques ? ☐ 1=Oui 2= Non

QEJ10. Si oui, lesquels ? _____

QEJ11. Vous avez été financé à hauteur de combien au total (en FCFA) _____ ?

QEJ12. Combien en subvention : _____

QEJ13. Avez-vous bénéficié d'un prêt ☐ 1=Oui 2= Non

QEJ14. Si oui, de qui _____

QEJ15. Quel est le montant de ce prêt : _____

QEJ16. Avez-vous commencé les activités ? ☐ 1=Oui 2= Non

QEJ17. Si oui, à quelle date avez-vous commencé les activités de votre entreprise :

/ /

QEJ18. En plus de vous (le promoteur), il y a combien de travailleurs permanent dans votre PME

QEJ19. Combien de travailleurs temporaires utilisez-vous ?

QEJ20. Est-ce que votre entreprise a généré des bénéfices de sa création à maintenant ?

☐ 1=Oui 2= Non

QEJ21. Si non, pourquoi ? _____

QEJ22. Si oui, combien à peu près ? ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

QEJ23. Est-ce que les ressources générées par votre entreprise vous permettent de vivre correctement ? ☐ 1=Oui 2= Non

QEJ24. Pourquoi ? _____

QEJ25. Qui vous accompagne dans la mise en œuvre de votre entreprise ? _____

QEJ26. A quelle fréquence ? ☐ 1=pas fréquent 2= peu fréquent 3= assez-fréquent 4 =très fréquent

QEJ27. Quelle est la nature de cet accompagnement ? ☐ 1= technique 2= financier 3=moral
4 =autres

QEJ27a. Autres à préciser _____

QEJ28. Comment jugez – vous de manière générale cet accompagnement ? ☐

1=Très insatisfaisant 2=Insatisfaisant 3=Satisfaisant 4=Très satisfaisant 5 = Sans opinion

QEJ27. Pourquoi ? _____

QEJ28. Etes-vous satisfait de l'appui apporté par le PROCEJ ? ☐ 1=Oui 2= Non

QEJ29. Pourquoi _____

QEJ30. Quelles recommandations faites-vous pour l'amélioration des conditions de ce programme ?

Résultat de l'enquête : ☐ 1=Complet 2= Rendez-vous 3= Refus